EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 23

ADOPTION DE LA NOUVELLE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE LA COMÉDIE DE CLERMONT-FERRAND EN VUE DU RENOUVELLEMENT DU LABEL "SCÈNE NATIONALE"

Mesdames NOUHEN, LAVEST, EL HAFIDHI, ROGUE-SALLARD, SCHIENGLER et Monsieur BRENAS ne prennent pas part au vote tant que membres du Conseil d'Administration de la Comédie de Clermont-Ferrand.

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens de l'association «La Comédie de Clermont-Ferrand – Scène nationale » arrivant à son terme, une nouvelle version pluripartite appuyée sur le projet artistique et culturel du directeur (Jean-Marc GRANGIER) doit aujourd'hui être adoptée par les différents partenaires que sont la DRAC, le département du Puy-de-Dôme, l'agglomération Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand.

La Comédie de Clermont-Ferrand – Scène nationale fait partie des 71 scènes nationales labellisées sur le territoire. Ce label est délivré par le ministère de la Culture. Conformément aux prescriptions du ministère, Clermont-Ferrand va se doter d'un outil propre pour sa Scène nationale sur le site de l'ancienne gare routière dont l'ouverture du lieu identitaire de la Scène nationale est programmée pour la fin de l'année 2019.

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, ainsi que la convention de mise à disposition de locaux de la ville en annexe concernant pour l'essentiel la Maison de la culture, prendront effet jusqu'au déménagement de l'association dans son lieu propre. Elle rappelle les cinq axes stratégiques qui fondent les missions d'une scène nationale : être un lieu de diffusion pluridisciplinaire, un lieu de création et d'émergence, permettre l'accueil d'un public pluriel et élargi, structurer et soutenir la vie culturelle territoriale et enfin, contribuer aux dynamiques de développement.

L'action de la Comédie de Clermont-Ferrand – Scène nationale s'est ancrée depuis 20 ans dans la vie culturelle clermontoise. Avec aujourd'hui une trentaine de spectacles par saison et près de 6 500 abonnés, elle fait partie des opérateurs culturels majeurs du territoire. En cohérence avec le projet culturel de la Ville, la Comédie de Clermont-Ferrand – Scène Nationale s'engage plus particulièrement pour cette nouvelle période à :
- contribuer à la fabrication d'un théâtre citoyen, accessible à tous, pleinement ouvert sur la Ville proposant des formes de rencontres innovantes avec le public
- renforcer sa coopération avec d'autres acteurs du territoire
- initier des dispositifs d'éducation artistique et culturelle et de médiation notamment en faveur de la jeunesse
- participer au développement de la création locale
- proposer de nouveaux dispositifs d'action culturelle en direction des quartiers prioritaires de la Ville
- contribuer au rayonnement de la Ville en s'inscrivant résolument dans la dynamique de la candidature à la capitale européenne de la culture et du projet Effervescences

Les deux prochaines saisons de la Comédie de Clermont-Ferrand – Scène nationale (2017-2018 et 2018-2019) se déploieront comme jusqu'alors, essentiellement à la Maison de la Culture. La saison 2019-2020 sera articulée entre les deux lieux, la Maison de la Culture d'une part et son nouveau lieu identitaire, pour permettre un basculement du premier vers le deuxième en fonction de la date d'achèvement des travaux et de remise de

l'équipement en « ordre de marche ». La convention de mise à disposition de locaux par la Ville à la Comédie permettra, pendant cette période, de régir les règles de fonctionnement jusqu'à l'installation de l'équipe et de la programmation dans le nouveau lieu.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens 2017-2020 de la Comédie de Clermont-Ferrand – Scène nationale ainsi que la convention de mise à disposition de locaux en annexe.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 novembre 2017

Le Maire,

Olivier BIANCHI

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2017-2020

La Comédie de Clermont-Ferrand, scène nationale

Direction Jean-Marc Grangier

La Comédie de Clermont Ferrand scène nationale

Convention pluriannuelle d'objectifs

Entre d'une part

L'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication, Drac Auvergne-Rhône-Alpes représenté par Monsieur Henri-Michel COMET, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

La Ville de Clermont-Ferrand représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Maire ;

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes représenté par Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président ;

Clermont Auvergne Métropole représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, Président ;

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme représenté par Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL, Président ;

Et d'autre part

L'association dénommée La Comédie de Clermont-Ferrand, scène nationale, régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Rue Abbé de l'Epée – 63 000 Clermont-Ferrand, représentée par son Président Monsieur Michel ROLLIER ;

N° SIRET 413 893 140 000 25

Code APE 9 001 Z

N° de licence diffuseur 1063592

Considérant les missions que l'association s'est donnée au travers des statuts :

-s'affirmer comme un lieu de production artistique de référence nationale dans le domaine de la culture contemporaine

-organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine

-participer dans son aire d'implantation (Ville, Métropole, Département et Région) à une action de développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et à une meilleure insertion sociale de celle-ci.

Considérant la convention de mise à disposition de moyens matériels et humains entre la Ville de Clermont-Ferrand et l'association La Comédie de Clermont-Ferrand ;

Considérant la charte des missions de service public pour le spectacle vivant d'octobre 1998 ;

Considérant les circulaires du Ministre de la Culture et de la Communication en date du 8 janvier 1998 et du 31 août 2010 relatives aux contrats d'objectifs des scènes nationales ;

Considérant le projet artistique de Monsieur Jean-Marc Grangier, directeur de la scène nationale, approuvé en novembre 2001 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques ;

Il est conclu une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2017 – 2018 – 2019 – 2020 dont l'exécution est confiée à Monsieur Jean-Marc Grangier, directeur de la scène nationale.

Préambule

La convention pluriannuelle d'objectifs pour 2017 – 2018 – 2019 – 2020 s'appuie sur le projet artistique et culturel de Monsieur Jean-Marc Grangier, directeur de la scène nationale, approuvé à l'unanimité en novembre 2001 par le jury de recrutement. Cette convention s'inscrit dans la continuité des précédents contrats d'objectifs établis sur les périodes de 2005 à 2008, et de 2012 à 2015.
Cette convention est définie autour de cinq axes stratégiques qui fondent les missions d'une scène nationale. Ils sont à considérer de manière non hiérarchique dans la mesure où ils sont étroitement interdépendants les uns avec les autres.

Ces axes sont les suivants :

-Etre un lieu de diffusion pluridisciplinaire :
La scène nationale de Clermont-Ferrand produira et diffusera largement les œuvres et les artistes de référence dans tous les domaines du spectacle vivant. Il s'agira de permettre au public d'accéder au meilleur de la création contemporaine tout en confortant l'identification nationale de La Comédie de Clermont-Ferrand.

-Etre un lieu de création et d'émergence :
La Comédie de Clermont-Ferrand encouragera l'émergence de nouveaux artistes, de nouvelles œuvres, de nouvelles formes, en étant un lieu de fabrique, d'échange, de confrontation. La création et plus largement la permanence artistique s'inscriront comme une composante essentielle de son projet afin de permettre l'accompagnement des créateurs tant au niveau local que national.

-Permettre l'accueil d'un public pluriel et élargi :
Dans la continuité du projet actuel, il s'agira d'inventer de nouvelles relations à la population en s'appuyant sur le savoir-faire de l'équipe, sur des partenariats solides et sur les artistes associés à La Comédie de Clermont-Ferrand. Il s'agira de poursuivre la conquête de nouveaux publics et d'assurer leur rencontre avec des propositions artistiques plurielles.

-Structurer et soutenir la vie culturelle territoriale :
La Comédie de Clermont-Ferrand inscrira son action dans une recherche permanente de complémentarité avec les différents acteurs culturels afin de conforter la structuration locale et régionale de l'offre culturelle.
Au niveau local, elle accompagnera la pratique amateur et les actions pédagogiques culturelles, et veillera à être un partenaire privilégié des artistes, des structures culturelles, des associations, des établissements scolaires…

-Contribuer aux dynamiques de développement :
La Comédie de Clermont-Ferrand développera son projet en prenant en compte les données économiques et sociales de son territoire. La scène nationale devra donc jouer pleinement son rôle social d'intégration, de lien, de mixité, et participera activement à accroitre l'attractivité de la ville, de la métropole, du département et de la région.

SOMMAIRE

Introduction P7

Chapitre 1 : L'activité artistique de la scène nationale P11

1. La programmation P11
1.1. Les lieux pour la programmation P11
1.2. Domaines artistiques : dominantes et points de force P11
1.2.1. Le théâtre P11
1.2.2. La danse P13
1.2.3. La musique P14
1.2.4. Les spectacles familiaux P15
1.2.5. Les séries P15
1.2.6. La décentralisation P15
1.3. Typologie et volumes des programmations P15
Synthèse des objectifs de la programmation P16

2. L'accompagnement des artistes P16
2.1. Les artistes associés P16
2.2. L'accompagnement des artistes installés sur notre territoire P18
2.3. Coproductions et résidences P18
Synthèse des objectifs de l'accompagnement des artistes P19

Chapitre 2 : La Scène nationale et ses publics P20

2.1. Elargir les publics P20
2.1.1. Une fréquentation en progression P20
2.1.2. Tarifs et abonnements P21
2.1.3. Diversité des publics P22
2.1.4. Repenser l'accueil des publics P24
Synthèse des objectifs de fréquentation P25

2.2. Former les publics P25
2.2.1. Autour des spectacles P25
2.2.2. Pratiques à destination des amateurs P26
2.2.3. Des vecteurs de communication P27
Synthèse des modalités de rencontre entre le public, les œuvres et les artistes P29

2.3. Un soutien réaffirmé à l'éducation artistique et culturelle P29
2.3.1. Les options artistiques P30
2.3.2. Les jumelages P30
2.3.3. Les projets fédérateurs P30
2.3.4. Les autres écoles, collèges et lycées P31
2.3.5. La formation des enseignants P32
Synthèse du soutien à l'éducation artistique et culturelle P33

P34

Chapitre 3 : Inscription de la scène nationale dans son environnement

3.1. A l'échelle de la Ville P34
3.1.1. Une recherche de partenariats et d'articulation de projets P34
3.1.2. Inscription dans le schéma culturel de la Ville P36
3.2. A l'échelle de la Métropole P36
3.2.1. Coopération et animation territoriale P37
3.2.2. Attractivité du territoire P37
3.3. A l'échelle du département P37
3.3.1. La programmation décentralisée P38
3.3.2. Parcours d'éducation artistique et culturel P38
3.4. A l'échelle de la région P39
Synthèse des objectifs territoriaux P40

Chapitre 4 : Economie et organisation fonctionnelle P41

4.1. La construction du Théâtre P41
4.1.1. Les équipements P41
4.1.2. L'apport des partenaires P41
4.1.3. L'équipe P42
4.2. Etat des lieux financier de la scène nationale P43
4.2.1. Les moyens financiers P43
4.2.2. Les coûts de fonctionnement P43
4.2.3. Le maintien de la marge artistique P44
4.2.4. Maintien et développement des recettes propres P44
Synthèse des objectifs de l'organisation fonctionnelle P45

Chapitre 5 : Modalités d'exécution P46

5.1. Les moyens du projet P46
5.2. Suivi et processus d'évaluation P46

Annexes
1 Convention de partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand P48
2 Calendrier de réalisation des travaux de la scène nationale P55
3 Présentation du projet de l'architecte Eduardo Souto de Moura – magazine *Tout Clermont* mars-avril 2016 P56
4 Evolution du nombre d'abonnés et de spectateurs et origine géographique P62
5 Grilles des tarifs (saison 2016-2017 à saison 2019-2020) P63
6 Budgets de 2017 à 2020 P64
7 Evolution de l'équipe P66
8 Grille des indicateurs P67

Introduction

Après 20 ans d'existence, s'ouvre une nouvelle ère

Cette convention pluriannuelle d'objectifs accompagne la construction et l'ouverture d'un lieu dédié à la scène nationale et la gestion de la transition d'un mode de fonctionnement à un autre.

La construction du lieu identitaire est sur le point d'être lancée : Eduardo Souto de Moura, architecte de renom, prix Pritzker 2011, a été retenu. L'équipe de mise en œuvre est constituée. La Comédie de Clermont-Ferrand en tant que maître d'usage est pleinement associée aux réunions de travail, et aux prises de décisions. Le calendrier de réalisation est également arrêté (cf annexe 2 p.55).

La construction puis l'ouverture de ce théâtre constitueront une avancée majeure pour la scène nationale, comme pour la ville de Clermont-Ferrand. Laquelle disposera ainsi et pour la première fois, dans un lieu dédié, d'un théâtre en ordre de marche avec un directeur missionné sur un projet artistique.

- Un théâtre ouvert en journée et en soirée, capable d'accueillir une plus grande mixité de publics.
- Un théâtre qui chaque jour, fasse vivre et agir la culture dans la cité en organisant des échanges réguliers.
- Un théâtre où le public ne vient pas seulement en simple spectateur mais participe en citoyen actif à un programme de rencontres, de conférences, de projections et d'animations.

Un tel lieu de confluences sociales et culturelles n'a jamais existé dans cette ville.

A une époque de mutations, d'incertitudes et de questionnements, y compris au niveau européen et international, les échanges entre artistes et publics sont plus que jamais nécessaires. Construire un théâtre pour les favoriser relève moins d'une utopie que d'une forme d'engagement citoyen : dans un contexte politique et économique complexe, il revient à la culture d'affirmer avec détermination son pouvoir d'action, de création, de conquête des imaginaires et d'éveil des consciences contre les tentations de replis de toutes natures.

Cette volonté se trouve imagée, voire incarnée, dans le bâtiment tel que l'a conçu Eduardo Souto de Moura : bâti en centre-ville, desservi par le tramway, largement ouvert sur la rue, doté d'espaces d'accueil, d'information et de restauration, il est une invitation à la culture et indique à chacun qu'il est le bienvenu. Pour écouter, regarder et créer.

Auparavant isolée sur son territoire, la Comédie de Clermont-Ferrand rejoint le groupe des six scènes nationales de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Tout en conservant son identité et ses missions essentielles de vitalisation artistique et de formation des publics, elle va pouvoir s'affirmer encore et développer ce travail grâce à ces nouveaux locaux dont elle aura la pleine disponibilité, à une équipe renforcée et une programmation plus étoffée.

Anticiper l'installation

Les premiers objectifs ayant été atteints, nous abordons une nouvelle étape : notre installation dans ce nouveau lieu, une mutation qui est l'une des données essentielles de cette convention pluriannuelle d'objectifs.

Dès maintenant, pour être opérationnelle, l'équipe doit être renforcée, en nombre et en compétences, condition indispensable pour assurer le déploiement de ses activités propres : explorer de nouvelles pistes, renforcer l'ancrage territorial, multiplier les partenariats associatifs et éducatifs.
Pour amorcer ce changement, la Comédie de Clermont-Ferrand a quitté depuis deux ans les bureaux mis à disposition par la mairie dans la Maison de la Culture pour s'installer dans un espace indépendant susceptible de mieux identifier la scène nationale. Ce déplacement a permis à l'équipe de se familiariser avec un nouvel espace et d'améliorer l'accueil des publics et des partenaires.
Cet espace de transition est également adapté pour accueillir l'élargissement de l'équipe (cf annexe 7 p.66) et lui permettre d'adapter ses pratiques avant d'entrer en 2019 dans le théâtre.

Faire partager une vision de la culture à des publics engagés

Notre défi a toujours été d'affirmer le concept de « scène nationale. » Dans un premier temps, il s'est agi d'offrir des programmations à même de construire et fédérer des publics tout en veillant à développer l'acuité, la curiosité des spectateurs, à enrichir leurs connaissances, à façonner leurs expériences. Cette action attentive et déterminée nous a permis de diversifier les publics et d'élargir le nombre de spectateurs. La solidité et la pérennité de ces résultats ont fourni aux partenaires publics des éléments probants pour les convaincre d'investir dans la construction d'un équipement emblématique.
Cette adhésion du public, cette forme de compagnonnage nous réjouit et nous renvoie à nos responsabilités, celle en particulier d'élargir encore notre auditoire (cf annexe 4 p.62).

Une autre de nos intentions a toujours été de participer au rayonnement de l'Auvergne et à l'embellissement de son image. Ce, conjointement avec l'ensemble des acteurs culturels locaux.
Si bien qu'aujourd'hui « La Comédie de Clermont-Ferrand » a acquis, en plus d'une réelle reconnaissance régionale, une excellente visibilité nationale, ce qui lui permet de pouvoir inviter des artistes parmi les plus talentueux, les plus reconnus et les plus prometteurs, et d'offrir ainsi à notre public le meilleur de la création actuelle.

Sans jamais le réduire à un usage de spécialistes ou d'initiés, il est nécessaire d'inscrire l'art dans la vie locale et ainsi de lui permettre de jouer pleinement son rôle civilisateur et fédérateur dans le quotidien des citoyens. La présence et la vision des artistes, procurent des émotions positives ou contradictoires selon le ressenti, suscitent des réflexions qui sont toujours constructives et bénéfiques pour tous, laissant de la place à la réflexion, à l'analyse et à l'émotion.

Une autre place pour les artistes

Pour se familiariser progressivement avec l'évolution du projet, nous avons souhaité dès à présent y associer des artistes.[1] Engagés sur plusieurs années, ils seront accompagnés dans les processus de création, de diffusion et de recherche ainsi que dans des programmes d'actions de sensibilisation. Ce nouveau challenge représente aussi l'opportunité de commencer à développer l'équipe, avec notamment la création d'un poste de chargé(e) de diffusion et de production et une évolution du secteur billetterie avec un poste intégrant un volet relations publiques.

[1] Le dossier que nous avons déposé à la DGCA en 2015 pour demander les moyens d'associer trois jeunes artistes à la scène nationale fait également partie de cette étape de développement du projet.

Ces moyens permettront à la scène nationale de Clermont-Ferrand de s'inscrire dans un réseau de grands équipements culturels impliqués dans la production et permettront de générer de nouvelles sources de recettes.
Nous avons toujours travaillé à dégager des moyens pour accueillir des équipes en création malgré des conditions pratiques souvent complexes et précaires : difficultés à trouver des salles disponibles et adaptées, temps de résidences trop courts, négociations avec les communes environnantes. Quand la programmation se limite malgré elle à la diffusion, elle révèle à quel point la présence des artistes manque, aussi bien aux publics qu'aux équipes. Cette présence constante qui active et dynamise la création sur le territoire donne tout son sens au travail de chacun et l'enrichit.
C'est pourquoi le nouveau lieu sera doté d'une salle de répétition qui permettra d'accueillir très régulièrement des équipes artistiques en leur offrant de vrais temps de recherche, de répétition ou de formation.

Nécessité de nouveaux moyens

Ce moment est également charnière au plan financier. Car, tout en travaillant sur le bâti et les fonctionnalités du futur théâtre, nous souhaitons contracter avec nos partenaires un accord sur le financement du fonctionnement de l'équipement.
Des moyens qui devraient être engagés dès 2017 pour que l'ouverture se fasse dans les conditions les plus adaptées.

Dans cette perspective, l'ouverture depuis 4 ans au mécénat d'entreprise et au mécénat privé a été une étape importante pour faire mieux comprendre le rôle et les missions de la scène nationale à des acteurs de la société civile, à des spectateurs assidus et à des entrepreneurs locaux. Cette ouverture a marqué notre volonté à deux niveaux : placer l'art au cœur d'enjeux de société et faire partager cette position aux forces vives, aux acteurs économiques de notre région.

Grâce aux actions proposées dans le cadre du mécénat d'entreprise, nous faisons bénéficier des salariés d'un contact privilégié avec la scène nationale et leur permettons de découvrir et d'apprécier un monde artistique qui leur était étranger dans bien des cas.

Cette approche du mécénat favorise la circulation d'idées et d'initiatives. Le futur lieu sera l'endroit où nos mécènes pourront se rencontrer et échanger dans un cadre différent, être en contact avec la diversité de nos publics, y compris les étudiants en passe d'accéder à une vie professionnelle.

En provoquant une meilleure connaissance les uns des autres, nous pouvons par ailleurs être tous plus utiles pour renforcer l'attractivité de cette région.

Rassembler et oser la vitalité

Nous souhaitons multiplier les espaces d'expression – potlatchs, webradio, conférences, rencontres, stages, ateliers…– pour encourager les spectateurs à poursuivre et développer leur réflexion au-delà du temps de la représentation. Ces initiatives permettent aux spectateurs d'envisager des correspondances d'idées, de se documenter, d'enrichir leurs expériences. Il est important pour les publics d'éprouver la mission émancipatrice des artistes.
Dans ce sens, un certain nombre de compagnonnages ont pu se développer au fil du temps. L'aboutissement de ces échanges étant de nouer des liens plus forts avec les spectateurs, les partenaires, des artistes et d'autres structures (scènes nationales, festivals tels qu'Avignon, la Biennale de la Danse de Lyon…)

Rassembler a toujours été notre mot d'ordre. Nous nous donnons pour objectif de mettre en relation toutes les générations de spectateurs et toutes les générations d'artistes de même que nous veillons à l'accessibilité de chaque catégorie de public. Aussi, nous nous attachons à proposer quelques spectacles destinés aux familles ou propres à attirer les étudiants.
L'art de divertir n'est pas incompatible avec la qualité de pensée et la capacité d'inventer sur le fond et sur la forme. Il s'agit d'aider les artistes qui s'emparent de tous les moyens à leur disposition pour faire aboutir leurs projets, toucher les publics les plus larges, et partager avec eux le plus d'émotions et d'idées possible. Tournés vers des exigences artistiques de plus en plus formelles, certains ont perdu pied avec l'élan de vitalité originel, avec l'authenticité de leur désir, celui de faire cohabiter le besoin de signifier avec les émotions et la générosité. Il faut les encourager à oser. Nous avons tous intérêt à ce qu'ils aillent dans ce sens pour nous aider à mieux vivre, à mieux nous comprendre. Leur aptitude à inspirer, à transmettre énergie et force est importante. Notre accompagnement incitera les artistes associés à aller dans le sens de cette générosité créatrice.

Chapitre 1 : L'activité artistique de la scène nationale

1. La programmation

1.1. Les lieux pour la programmation

Aujourd'hui les deux salles principales mises à disposition se trouvent dans la Maison de la Culture de la Ville. La première est une salle de 1 340 places avec balcon, la seconde une salle d'une capacité d'accueil d'environ 240 places, avec une scène triangulaire qui restreint le choix de certaines petites formes.
La grande salle oblige à trouver des spectacles exceptionnels pour séduire une audience d'autant plus nombreuse. Pour chaque spectacle, il faut savoir ajuster le rapport entre la jauge et la scène pour créer un rapport théâtral équilibré d'où la présence inévitable de nombreuses grandes formes. Ces contraintes et limites techniques orientent donc la programmation de manière significative.
La saison 2017-2018 ne devrait pas être impactée par la construction. En revanche, la saison 2018-2019 sera particulière, puisqu'il est envisagé une inaccessibilité de la Maison de la Culture au public de juillet à octobre 2018 en raison des travaux mitoyens.
Pour traverser cette période, nous recherchons des partenariats avec des théâtres alentour acceptant d'héberger une part de la programmation. La Biennale de la danse à l'automne 2018 connaîtra notamment un développement important avec plus de spectacles, et des créations présentées en premier dans la métropole clermontoise.

1.2. Domaines artistiques : dominantes et points de force

La Comédie de Clermont-Ferrand a structuré son activité autour de deux domaines artistiques principaux : le théâtre et la danse. Les deux disciplines sont à peu près également représentées en termes de spectacles. Si le théâtre est la discipline traditionnellement la plus représentée et attendue par le public des scènes nationales, ce n'est pas le cas de la danse. Il a fallu travailler avec les résistances des spectateurs de théâtre moins enclins à s'intéresser à la danse, et réciproquement, intéresser les spectateurs de danse au théâtre. Progressivement, l'équilibre s'est trouvé. En s'ouvrant à la confluence des genres et des langages, le public a appris à décloisonner son regard.
La programmation s'ouvre aussi à d'autres formes : circassiennes ou musicales.
Cette offre diversifiée correspond aux nouvelles pratiques du public.

1.2.1. Le théâtre

Si les auteurs trouvent toute leur place au cœur même d'une proposition artistique, le projet de la Comédie de Clermont-Ferrand s'attache davantage aux questions d'esthétique et de mise en scène qu'au seul texte. La structuration et la construction de la programmation sont guidées avant tout par la recherche sur les formes, le rapport au public, l'utilisation de l'espace, la scénographie et la direction d'acteurs.

Un des partis-pris de la programmation est de mettre en perspective la mise en scène, discipline à présent reconnue comme un art à part entière. Chaque saison, nous faisons découvrir le travail de metteurs en scène de différentes générations.
« Historiques » comme Bob Wilson, Peter Brook, Robert Lepage, indispensables pour comprendre les esthétiques fondatrices de la deuxième moitié du XXème siècle et dont la vitalité créatrice perdure, tout en désignant leur héritage chez de jeunes générations.

Une place importante est également consacrée à la génération de metteurs en scène cinquantenaires – dont certains dirigent des centres dramatiques nationaux : Wajdi Mouawad, Ludovic Lagarde, Arthur Nauzyciel, Stanislas Nordey, incarnent cette génération aujourd'hui parvenue à la maturité de son expression, ce moment où les artistes trouvent l'épanouissement de leur forme, de leur langage, de leur carrière.
Parallèlement, nous présentons aussi des talents émergents – quel que soit leur âge – un peu moins repérés et à découvrir. Mélanie Laurent, Nicolas Maury, Johanny Bert, ancien directeur du CDN de Montluçon, Joris Lacoste, Milo Rau font partie de ceux-là.

Une programmation par ailleurs ouverte à l'international : on trouve actuellement en Europe une génération incontournable de metteurs en scène cinquantenaires, parmi les plus novateurs et audacieux, comme Thomas Ostermeier ou Krzysztof Warlikowski. Des liens progressifs et forts ont été noués avec eux pour faire découvrir et apprécier leur travail à Clermont-Ferrand.
Pour y parvenir, il a fallu familiariser le public au surtitrage. Aujourd'hui, celui-ci participe sans embarras à l'aventure de spectacles en anglais, polonais, allemand ou coréen... Cette ouverture ne fait que renforcer la formation d'un public spontanément invité à faire des ponts avec les esthétiques françaises.

La proximité géographique avec des spectacles d'une qualité et renommée internationales, est une source de valorisation et de reconnaissance inestimable pour le public. Lorsque le spectacle *Phèdre(s)* mis en scène par Krzysztof Warlikowski au Théâtre de l'Odéon avec en tête de distribution Isabelle Huppert, donne l'exclusivité à Clermont-Ferrand pour sa diffusion en France, cela confirme la reconnaissance du foyer culturel auvergnat : nous sommes fiers d'accueillir des artistes aussi importants dont l'influence symbolique rejaillit sur la Ville et la Région. Réciproquement, ces artistes de renom sont des ambassadeurs qui transmettent leur expérience de notre hospitalité et de notre professionnalisme.

Quand la diffusion de son répertoire le permet, il est également très intéressant de programmer plusieurs spectacles d'un même créateur dans une même saison ; il est tout aussi pertinent de le suivre sur plusieurs saisons pour permettre au public de témoigner et d'apprécier l'œuvre en train de se construire. Ainsi avons-nous accueilli 10 spectacles de Pippo Delbono, 10 spectacles de Johanny Bert…

La programmation théâtrale s'efforcera de proposer un maximum de styles et d'esthétiques afin que le public puisse y trouver librement son propre chemin. Elle juxtapose des formes à texte ou sans texte, classiques ou contemporains, en passant par des écritures scéniques hybrides qui favorisent les expressions performatives, visuelles et sonores.

Enfin, une place importante sera accordée au jeu de l'acteur. Il s'agit d'accompagner le spectateur à mieux comprendre et apprécier son art, ses moyens, son engagement dans l'interprétation. Or, le public est peu formé à identifier les codes et types de jeu même si parfois il peut percevoir dans la performance d'un acteur, sa qualité de présence et d'interprétation. C'est pourquoi nous offrirons au public la possibilité de découvrir, comparer, voire suivre certains comédiens pour qu'il affine progressivement son regard critique et se laisse porter par le plaisir qu'il pourra en retirer. Ce travail pourrait être prolongé par la mise en place d'ateliers d'analyse du jeu.
C'est pour approfondir cette sensibilisation qu'avec le temps, nous avons cherché à retenir des spectacles à la distribution plus significative. Ainsi la présence récurrente de certains comédiens comme Laurent Poitrenaux, Nicolas Bouchaud, Lars Eidinger, Emmanuelle Béart, Stanislas Nordey sont des atouts pour des publics qui ont plaisir à retrouver ces artistes et à les accompagner dans

leurs carrières. Il en est de même pour des metteurs en scène ou des auteurs dont le public peut suivre l'avancée du parcours de création.

1.2.2. La danse

Autant les dimensions et les conditions acoustiques de la grande salle de la Maison de la Culture sont problématiques pour le théâtre, autant elles s'avèrent un bel écrin pour la danse.

Grâce à des programmations soutenues, la Comédie de Clermont-Ferrand a su développer un public de danse nombreux et au regard aiguisé. La scène nationale sera équipée dans un avenir proche, d'un outil encore plus performant (cf annexe 3 p.56) pour développer un projet d'envergure, atout majeur pour prendre une place stratégique dans ce secteur en France. C'est aussi dans cette perspective que nous avons choisi un chorégraphe parmi les trois jeunes artistes associés. Engagé pour trois ans, Fabrice Lambert sera donc le créateur naturellement désigné pour une grande forme coproduite par La Biennale de la danse de Lyon, créée à Clermont-Ferrand puis présentée à la Biennale 2018.

Pour former et rassembler un public sensible à la danse, la Comédie de Clermont-Ferrand a dû penser une programmation progressivement adaptée à l'enjeu. Aujourd'hui, un jeune chorégraphe programmé pour la première fois à Clermont-Ferrand peut attirer six à huit cents spectateurs, comme Thomas Lebrun en mars 2015 ou Fabrice Lambert en novembre 2016.
La programmation s'organisera principalement autour de chorégraphes capables de développer des formes pour de grands plateaux. Elle affichera le parti pris d'un type de danse fondé sur des esthétiques et des interprétations généreuses et dynamiques. Elle présentera chaque saison des compagnies reconnues et représentatives des grands mouvements esthétiques internationaux. Elle soutiendra des formes qui croisent d'autres disciplines artistiques, théâtre, vidéo, musique, avec pour cette dernière une prégnance particulière pour le direct.

La programmation donnera également sa place aux laboratoires chorégraphiques. Elle ouvrira les publics à la conscience d'une poétique de la danse en présentant des chorégraphes dont la démarche, toujours sensible, est de favoriser le mouvement évocateur de propos et d'émotions comme seul le corps peut les exprimer.

C'est dans ce même souci d'exigence et malgré une certaine résistance du public que nous essayerons de maintenir une programmation de solos. Cette réserve peut s'expliquer d'une part par la dimension du grand plateau qui se prête peu aux représentations de l'intime et d'autre part, au caractère plus populaire des grandes formes narratives et épiques encore reliées à l'idée de ballet. Néanmoins, nous affirmerons ce parti pris d'exigence formelle qui est complémentaire et non contradictoire avec les grandes formes d'expression chorales.

C'est toujours dans ce souci de fédérer le public autour de la danse que la Comédie de Clermont-Ferrand l'associera à deux autres événements importants autour de la programmation : le bal annuel et les deux soirées de lancement de saison toujours confiés à des chorégraphes.

Pour accroître le rayonnement de notre engagement, nous avons inauguré en 2016 une nouveauté importante : dans le cadre de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, un partenariat avec la Biennale de la danse de Lyon s'est imposé. En septembre 2016, la Comédie de Clermont-Ferrand a accueilli trois spectacles programmés à la Biennale ainsi qu'un bal mené par sa directrice Dominique Hervieu. Il s'agissait d'un premier rapprochement, que nous souhaitons affirmer et développer à

partir de 2018, avec la création localement d'au moins une pièce qui sera ensuite présentée à Lyon, et le doublement du nombre de spectacles proposés à Clermont-Ferrand.
La Biennale de la danse se déroulera à un moment où d'après le planning de travaux, la Maison de la Culture sera inaccessible. Aussi, nous rechercherons des partenariats avec l'ensemble des théâtres de la métropole pour garantir ce lien avec Lyon. Il nous paraît essentiel de maintenir le projet et de préfigurer une avancée plus conséquente en 2020 dans le nouveau théâtre.

Enfin, un dialogue s'est ouvert avec Dominique Hervieu qui est également directrice de la Maison de la Danse, pour réfléchir ensemble à l'accompagnement de chorégraphes affirmés et à la formation de jeunes chorégraphes.

Le choix de programmer des artistes « historiques » qui ont fondé les structures de la danse contemporaine comme Merce Cunningham, Alwin Nikolais ou Pina Bausch se fait moins dans une démarche patrimoniale que dans le souci de sensibiliser le public à ces grandes références esthétiques dont les générations actuelles sont façonnées. Ce dialogue intergénérationnel garantit une plus grande ouverture à la diversité des écritures chorégraphiques en même temps qu'elle forme un public plus fidèle et plus affirmé.
La programmation atteste de la volonté de soutenir les grands chorégraphes français créateurs de formes d'envergure combinant popularité et exigence artistique comme Philippe Decouflé, Angelin Preljocaj, Josette Baïz ou Mourad Merzouki. Elle soutient aussi les chorégraphes pressentis comme la relève de la génération précédente. Elle est également attentive à l'évolution du langage hip-hop aussi bien chez les fondateurs du genre que chez de nouveaux talents.
Comme en théâtre, une place particulière sera réservée à des chorégraphes internationaux : comme Russell Maliphant, Hofesh Shechter, Eun Me Ahn, Rocío Molina, Israël Galván…

1.2.3. La musique

L'offre locale étant très consistante dans ce domaine - Orchestre d'Auvergne, Centre lyrique Clermont-Auvergne, Amis de la musique, scènes de musiques actuelles, festivals de chanson, de jazz, de musique contemporaine ou de musique classique… - la proposition musicale de la scène nationale est de fait le volet quantitativement le moins important de sa programmation.

Notre intention sera de mettre en résonance la grande diversité des écritures allant de la musique baroque au jazz ou à la chanson avec toutefois une attention particulière portée à des compositeurs contemporains et à des projets mixtes.

Nous retiendrons des spectacles qui inventent de nouveaux univers à partir du croisement des disciplines artistiques. La réussite et le succès du concert-spectacle *M.M.M.M.* créé à la Comédie de Clermont-Ferrand saison 2015-2016 nous incitent vivement à poursuivre ce type de projet qui mixe en direct les présences et les esthétiques de musiciens et d'un auteur.
Enfin, la programmation s'efforcera de consacrer une ouverture aux écritures actuelles en nouant des partenariats avec d'autres structures programmatrices telles que la Coopérative de Mai, le festival Musiques Démesurées, Arvern' Blues.

Autre particularité : un compositeur sera régulièrement mis à l'honneur à travers une ou plusieurs de ses créations. Après Kaija Saariaho, nous accueillons à trois reprises Zad Moultaka pour la saison 2016-2017.

1.2.4. Les spectacles familiaux

Prenant en compte la saison municipale Graines de spectacles et le festival Puy-de-Mômes à Cournon d'Auvergne, la scène nationale n'a pas spécifiquement de programmation jeune public. Toutefois, chaque saison, au moins quatre propositions puisées dans le cirque, la danse ou le théâtre permettront de satisfaire les attentes d'un public familial et de faire l'objet d'un abonnement pris en famille. Ainsi, en dehors des sentiers balisés des parcours scolaires, le public jeune s'éveillera aux plaisirs du spectacle.

1.2.5. Les séries

Malgré la grande jauge de la salle principale et ce depuis plusieurs saisons, nous tenons à développer l'accueil de spectacles par séries, même pour la danse, ce qui est chose rare en France. C'est d'abord la garantie d'installer durablement des équipes artistiques dans notre ville, c'est ensuite la possibilité d'offrir plus de places pour développer des publics et d'ajuster au mieux la jauge pour garantir visibilité et écoute. Ce système de séries sera progressivement accentué puisque la jauge de la grande salle du nouveau lieu sera d'environ neuf cents places. C'est pourquoi nous travaillons dès à présent avec l'équipe de billetterie à estimer au mieux le nombre de représentations nécessaires. Selon la jauge définie, le nombre de représentations pourra aller jusqu'à douze pour le théâtre, la danse et le cirque.

1.2.6. La décentralisation

Chaque saison, nous proposons un spectacle de théâtre ou de danse en tournée décentralisée (en moyenne quatre représentations par spectacle). Pour l'accueillir, nous choisissons différents types de communes ou communautés de communes : certaines ayant des saisons culturelles installées, d'autres sans aucune programmation régulière. Ces lieux de tournée peuvent se situer aussi bien en zone rurale ou périurbaine que dans des quartiers de la ville où le public n'aspire pas forcément à se déplacer dans les théâtres, ou pour lequel la programmation est jugée trop abstraite ou encore difficile à localiser en l'absence d'équipement identifié. C'est du reste pour cette dernière raison que la notion de « hors les murs » n'a pas de sens ici et que nous préférons parler de rayonnement auprès des autres communes.
A l'instar de la Biennale de Lyon qui fait profiter de son offre de programmation aux petites salles de la région, la scène nationale proposera par exemple des spectacles de la Biennale à des villes de taille moyenne de l'agglomération clermontoise qui ont une programmation régulière – Cournon d'Auvergne, Pont-du-Château, Lempdes, Cébazat…- ces dernières bénéficiant d'équipes opérationnelles (cf p.37).

1.3. Typologie et volumes des programmations

La saison 2016-2017 propose un développement de la programmation avec 34 spectacles pour 105 représentations, ce qui représente 194 jours de mise à disposition des salles par la Ville (cf annexe 1 p.48). Cette offre développée correspond à la célébration de la vingtième saison de la Comédie de Clermont-Ferrand. Mais nous souhaitons également, de cette façon, accompagner le mouvement de développement des spectateurs, abonnés ou non, et le développement des propositions artistiques, pour entrer dans l'économie nécessaire au fonctionnement de la scène nationale dans son lieu dédié.

Cela implique donc un développement accru de la part de budget attribuée à l'artistique. Nous veillerons à la maintenir au plus près de 50% de notre budget.

Pour les saisons à venir, la programmation veillera, tant que possible, à continuer d'offrir suffisamment de fauteuils à la vente (au moins 60 000). La programmation s'articulera autour de 30 à 35 propositions différentes et de 100 à 130 représentations.

En ce qui concerne les équilibres de programmation, la répartition actuelle sera maintenue pour les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 :

- De 12 à 16 spectacles de théâtre
- De 12 à 16 spectacles de danse
- De 4 à 7 spectacles de musique
- Un à deux spectacles de cirque
- Un bal

Synthèse des objectifs de la programmation

-Diffusion d'œuvres qui explorent les différents champs disciplinaires dans leur diversité esthétique
-Une programmation ouverte à l'Europe et à l'international
-Une programmation de spectacles de qualité et de renommée internationale
-Confronter les artistes « historiques » et incontournables avec les talents émergents
-Penser une programmation capable de former et de rassembler un public nombreux
-Accroître notre rayonnement avec un partenariat plus étoffé avec la Biennale de la danse de Lyon
-Développer les séries pour accroître le nombre de places possibles
-Maintenir la part de l'artistique au plus près de 50% de notre budget
-Poursuivre et renforcer la délocalisation de spectacles sur le territoire

2. L'accompagnement des artistes

2.1. Les artistes associés

Nous avons choisi d'accompagner trois jeunes artistes singulièrement doués : Mélanie Laurent, Fabrice Lambert et Johanny Bert, de 2016 à 2018.
Ce principe pourra être renouvelé avec d'autres artistes à partir de 2019.

Mélanie Laurent s'est affirmée avec éclat en relevant maints défis. Elle est à la fois comédienne, réalisatrice, chanteuse, militante d'une écologie moderne ; sa créativité paraît à ce point sans limites qu'elle s'engage aujourd'hui dans la mise en scène de théâtre. Pour relever le défi à ses côtés, nous avons coproduit sa première mise en scène, *Le Dernier Testament*. Après l'avoir accueillie en résidence d'écriture pour l'adaptation d'un roman qu'elle porte à la scène, conseillée sur le montage de sa production, nous apportons un portefeuille de mécènes qui nourrit son budget de création. N'ayant aucun lieu à lui proposer pour l'accueillir en résidence à Clermont-Ferrand, nous avons dû confier, à regret, sa production déléguée pour la saison 2016-2017 au Théâtre du Gymnase de Marseille, partenaire du projet. Mais nous reprendrons cette mission pour la saison 2017-2018 et pour les projets de création qui suivront. Cette production déléguée devra être garantie par l'emploi d'un chargé de production et de diffusion dès 2017. En 2018, Mélanie Laurent montera un deuxième spectacle cette fois-ci de nature interdisciplinaire consacré à la figure de Léon Theremin. Nous accompagnerons Mélanie Laurent sur un projet novateur de sensibilisation et de création qui se déroulera du printemps 2017 à l'été 2018. Depuis de nombreuses années nous avons un

partenariat étroit avec le lycée agricole Massabielle au Vernet-la-Varenne, établissement en zone rurale engagé dans le soutien aux élèves défavorisés qu'un parcours de vie accidenté a placé aux limites de la rupture sociale. Les enseignants y œuvrent pour les réconcilier avec les études, leur permettre de se reconstruire et de terminer un cycle de formation avec la possibilité de valider un bac professionnel de service aux personnes et aux territoires. Mélanie Laurent développera un projet original avec des élèves sur l'année scolaire 2017-2018 : accompagner les adolescents dans la création d'un jardin en permaculture au sein de leur établissement. L'intention de Mélanie Laurent est d'amener ces élèves à se placer en observateurs attentifs et éveillés des rythmes naturels, des conditions de croissance pour se relier aux autres dans une écoute plus juste et sincère qu'ils auront acquis pour eux-mêmes. Encadrés par leurs enseignants et des intervenants extérieurs, chaque élève réalisera un carnet de bord qui prendra la forme artistique de son choix (écriture, photo, dessin, vidéo…). En parallèle de la création du jardin, un travail artistique sera mené au sein du lycée et aboutira à un spectacle interprété par les élèves, mis en scène par Mélanie Laurent, en juin 2018 dans la salle Jean-Cocteau de la Maison de la Culture. Le spectacle sera accompagné par la projection d'images filmées tout au long du projet.

Fabrice Lambert, danseur et chorégraphe, est avidement curieux lui aussi du monde et des êtres, recherche toujours de nouvelles formes qui inscrivent la fusion des corps dans une écriture chorégraphique électrique et inspirée. Après plusieurs temps de laboratoires et de résidences à la Coloc' de la Culture de Cournon d'Auvergne et à Clermont-Ferrand, il créera une pièce pour grand plateau avec une distribution importante, dans le cadre de la Biennale de la danse 2018. La première représentation aura lieu à la Coloc' de la Culture avant d'être présentée à la Maison de la Danse de Lyon.
Fabrice Lambert mènera des actions de sensibilisation et de formation sous forme de stages auprès de publics variés. Comme l'atelier à destination du groupe d'une vingtaine de séniors danseurs amateurs, le groupe Lifting (cf p.26) initié en 2015 par la Comédie de Clermont-Ferrand et consacré à la transmission des pièces et à l'immersion dans plusieurs univers chorégraphiques. Fabrice Lambert leur transmettra un extrait de sa pièce *Solaire*. Le travail réalisé sera présenté au public dans des conditions professionnelles à diverses occasions.
Par ailleurs, nous organiserons sur les trois années la diffusion de son répertoire à Clermont-Ferrand et encouragerons des communes de notre territoire à l'accueillir.
Son travail pluridisciplinaire sera l'occasion de créer des rencontres avec des partenaires potentiels dans le domaine culturel, technologique, scientifique…
Enfin il réalisera les soirées de lancement de saison en juin 2017.

Johanny Bert, metteur en scène et marionnettiste, après avoir quitté en 2015 la direction du centre dramatique national de Montluçon, a choisi de retourner en compagnie. Son installation à Clermont-Ferrand est l'occasion pour la scène nationale, qui a déjà coproduit et accueilli ses spectacles, de renouer des liens étroits avec lui. Aussi souhaitons-nous l'accompagner pour le développement de ses projets. Nous coproduirons et accueillerons chacune de ses créations sur ses trois années de résidence. Chaque création donnera lieu à des actions auprès de publics scolaires, de type projets fédérateurs (cf p.30), ainsi que des projets de création de petites formes initiant à la fabrication et à la manipulation de marionnette.

Notre souhait est également de favoriser la rencontre et la collaboration de ces trois jeunes artistes en les associant à la communication relative à la construction du théâtre de la scène nationale. Ils pourront avoir accès au chantier sous certaines conditions et aux documents nécessaires pour réaliser des objets artistiques pour informer divers publics de l'évolution des travaux.

La plus grande difficulté que nous allons rencontrer est évidemment de mettre à disposition de nos artistes associés un espace de travail pour les temps de répétition et de création. Nous allons solliciter tous les partenaires comme nous le ferons en 2017 et 2018 avec la Coloc' de la Culture, afin de trouver des espaces disponibles, en attendant de bénéficier de notre équipement.
Salles de répétitions pour Fabrice Lambert et de résidences de création, salles de recherche et de résidences de création pour Johanny Bert, atelier et salles de création pour Mélanie Laurent.

Nous sommes heureux de pouvoir accompagner l'émergence d'un nouveau metteur en scène de théâtre aussi prometteur que Mélanie Laurent, l'affirmation de l'écriture chorégraphique de Fabrice Lambert dont la compagnie vient tout juste d'être conventionnée par la Drac Ile de France.
Nous nous réjouissons enfin de retrouver Johanny Bert dont la production est déjà importante et qui, au sortir de son expérience de direction, confirme la singularité de sa recherche théâtrale entre acteurs et marionnettes. La ville de Clermont-Ferrand a d'ailleurs compris cet enjeu en signant une convention de soutien pluriannuel avec sa compagnie.
Ces trois artistes passionnants expérimentent le croisement d'esthétiques et de techniques à la recherche de nouveaux rapports avec le public. Soutenues dans la durée, ces présences artistiques vont nourrir nos saisons et permettre à notre équipe de commencer à accompagner leurs démarches et à s'enrichir des relations établies avec eux.

2.2. L'accompagnement des artistes installés sur notre territoire

La responsabilité artistique d'une scène nationale à l'égard des artistes est multiple : faciliter leur travail de recherche et de création, accompagner la diffusion et la structuration des compagnies, traduire leur inscription sur le territoire régional et national et assurer leur rencontre avec les publics.

Nous portons une attention constante au travail des artistes qui ont choisi de rester sur notre territoire ou de s'y installer. Nous avons ainsi accompagné l'émergence de chorégraphes comme Yan Raballand, Sylvie Pabiot, Sandrine Sauron, La Vouivre, dont nous continuons à suivre l'évolution artistique. Aujourd'hui nous suivons avec intérêt la compagnie Daruma de la chorégraphe Milène Duhameau, en accompagnant son prochain projet tant en coproduction qu'en accueil en résidence. Nous avons présenté sa dernière création, *[1/10 sec.]* à la scène nationale au printemps 2017. Elle est également associée à des projets de sensibilisation comme auprès du groupe « Lifting » (cf p.26).
Nous sommes en dialogue permanent avec tous les artistes que nous avons déjà soutenus, coproduits et/ou accueillis et nous sommes attentifs à l'émergence de nouveaux talents. Nous suivrons Fanny de Chaillé, Nadège Prugnard, Patrick Sims, le collectif ES ainsi que les chorégraphes déjà cités ou encore des musiciens comme The Delano Orchestra, le groupe Kafka, l'auteur-compositeur-interprète Morgane Imbeaud. Nous accompagnerons également le travail de création de Pierre Meunier en production et en diffusion ; *La Vase* sera créé à Clermont-Ferrand à l'automne 2017.
Nous faisons régulièrement intervenir plusieurs de ces artistes locaux dans les lycées dont la scène nationale est le partenaire des options artistiques (cf p.30). Nous nous efforcerons enfin de les mettre en relation avec notre réseau.

2.3. Coproductions et résidences

Le manque d'espaces disponibles ne permet pas de systématiser l'accueil d'artistes en résidence.
Malgré cela, la Comédie de Clermont-Ferrand souhaite continuer à offrir un lieu de travail et de recherche pour les compagnies, qu'elles soient régionales ou nationales. Elle donnera une priorité

aux artistes associés pour leur travail de recherche et/ou de création, puis aux compagnies coproduites et diffusées. Pour la saison 2017-2018, deux spectacles seront créés à Clermont-Ferrand après un temps de résidence : *Dévaste-moi* de Johanny Bert et *La Vase* de Pierre Meunier. Ces deux spectacles sont par ailleurs coproduits et présentés dans la programmation.
Le spectacle *M.M.M.M.* de Jean-Philippe Toussaint et The Delano Orchestra, créé en mars 2016 et dont nous portons la production déléguée sera en tournée en 2017/2018. Deux représentations auront notamment lieu au Théâtre du Rond-Point à Paris.
Lorsque des disponibilités existent, en collaborant avec par exemple des salles alentours, d'autres artistes, régionaux ou non, pourront être accueillis pour des résidences de création, comme ce sera le cas pour la Biennale de la danse 2018.

Les apports en coproduction sont indispensables à l'accompagnement de la vitalité artistique régionale et nationale. Au regard de son budget, la Comédie de Clermont-Ferrand a longtemps consacré des moyens réduits à ces projets. Dès 2016, 5% de son budget artistique est dévolu aux apports en coproduction. Cette part sera maintenue jusqu'en 2020.

Pour réaliser ces ambitions, il est essentiel de consolider l'équipe rapidement notamment en créant un poste de chargé(e) de production et de diffusion. Son rôle sera d'abord de réunir les financements nécessaires à la production, d'organiser les tournées et globalement de veiller au devenir artistique et économique des créateurs accompagnés.

Ce faisant, nous permettrons à la scène nationale de générer de nouvelles possibilités de ressources, d'abord par la vente de spectacles mais aussi par l'inscription dans un réseau de lieux français et internationaux, engagés également dans la production d'œuvres.

Synthèse des objectifs de l'accompagnement des artistes

-Maintenir le soutien à la création, en priorité pour les artistes associés, en continuant à être un lieu de travail et de recherche
-Poursuivre et consolider l'accompagnement d'artistes émergents, notamment du territoire communal, régional et national
-Maintenir des apports en coproduction à hauteur de 5% environ du budget artistique
-Créer en 2017 un poste de chargé(e) de production et de diffusion
-Générer de nouvelles ressources par la vente de spectacles

Chapitre 2 : La scène nationale et ses publics

Le projet de la Comédie de Clermont-Ferrand pour les années à venir se construira au regard de la réalité locale, en complémentarité et en coopération avec les acteurs culturels, associatifs et éducatifs du territoire. Son action traduira sa responsabilité d'équipement structurant pour un territoire et pour sa population.

La construction de la programmation est le premier outil pour parvenir à réunir un large public. Aujourd'hui, nous constatons qu'un grand nombre de spectateurs s'est approprié la scène nationale et se sent en accord avec le contenu de son projet artistique.

L'action culturelle et l'éducation artistique sont aussi des outils d'élargissement des publics. Ils continueront d'être un axe central du projet. Le programme d'actions culturelles et d'éducation artistique restera étroitement corrélé à la programmation.

2.1 Elargir les publics

2.1.1. Une fréquentation en progression

La fréquentation est en forte progression aussi bien en nombre de sièges occupés qu'en nombre d'abonnements souscrits (cf annexe 4 p.62).
Saison 2014-2015 : 5 183 abonnés - 49 119 spectateurs
Saison 2015-2016 : 5 501 abonnés - 49 252 spectateurs
Saison 2016-2017 : 6 435 abonnés – 60 641 spectateurs

Même s'il est difficile d'analyser de manière exhaustive une telle progression, on peut tenter de l'expliquer par la cohérence d'un projet qui repose à la fois sur une ligne artistique bien définie et sur la constante exigence de qualité de sa programmation. Celle-ci est devenue un repère intelligible pour le public et a permis d'instaurer des relations de confiance et de fidélité durables. Ainsi on observe deux tendances :

- Le développement d'abonnements à quatre spectacles qui concernent l'arrivée de nouveaux abonnés.
 Saison 2014-2015 : 3 270 abonnés
 Saison 2015-2016 : 3 415 abonnés
 Saison 2016-2017 : 3 869 abonnés[2]
- Le développement d'abonnements à dix spectacles et plus qui désigne les spectateurs confirmés et assidus.
 Saison 2014-2015 : 945 abonnés
 Saison 2015-2016 : 916 abonnés
 Saison 2016-2017 : 1 310 abonnés

Une grande partie du public est formée par sa fréquentation régulière des spectacles, public de plus en plus expert, renseigné par la lecture d'articles facilement consultables sur internet.
S'il convient de reconnaître que le niveau de programmation est exceptionnel sur le territoire de l'ex Auvergne, ceci nous donne d'autant plus la responsabilité et le devoir de soutenir l'augmentation et l'engagement du public, en ne cédant jamais sur la qualité et la diversité de l'offre.

Nous veillerons à conserver une offre autour de 60 000 places à la vente chaque saison.
Nous nous fixons donc l'objectif de continuer à développer le public, tout en réfléchissant à la transition vers la jauge d'un peu moins de neuf cents places. Ce double objectif apparaît délicat, car il nécessite de développer le nombre de représentations afin de ne pas diminuer l'offre et la jauge totale d'une saison.
Quand la dynamique de développement est présente, c'est l'annonce d'une possibilité d'aller plus loin. Cette dynamique donne du sens au travail de chacun et hausse l'exigence à tous niveaux pour l'équipe et pour les artistes.

Nous répondrons à cette problématique en développant davantage les séries de représentations, avec une utilisation plus régulière de la petite salle, en présentant parfois deux spectacles dans la même semaine (l'un en grande salle, l'autre en petite salle). Cela permettra de donner au public l'habitude d'une programmation continue, de lui donner une idée de ce qui se passera dans le futur lieu.

Les jours de programmation et les horaires des séances seront chaque saison étudiés pour trouver le bon rapport avec les usagers. Nous avons ainsi essayé un nouvel horaire pour certains spectacles, proposés le samedi à 17 heures. Cette expérimentation étant concluante, nous envisageons d'adopter cet horaire pour les séances du samedi, car il nous paraît davantage adapté à la vie de tous durant le week-end, et permet à des spectateurs venant de plus loin de faire la route du retour.

2.1.2. Tarifs et abonnements

Notre système d'abonnement n'impose pas de spectacle obligatoire, pas de catégorie de places par tarifs, pas de siège attitré afin de bien marquer l'esprit auquel nous tenons de cette recherche de spectateurs volontaires, programmateurs de leur saison. A partir du jour d'ouverture des abonnements, toute l'équipe de communication se rend disponible aux spectateurs pour conseiller et échanger, dans un contact direct et pour recueillir les réactions du public à la programmation. Même si les spectateurs n'ont pas à ce moment la possibilité de choisir leurs sièges, ils sont nombreux à apprécier d'être guidés dans leur choix de spectacles par des salariés de la Comédie de Clermont-Ferrand.
Depuis la saison 2011-2012, l'abonnement peut également être pris sur internet. Ce qui a représenté pour la saison 2016-2017, 1 059 abonnés le premier jour.

Nous allons mener une étude auprès d'autres scènes nationales ayant plus de 5 000 abonnés et auprès du prestataire de billetterie, Sirius, afin d'améliorer encore nos services, pour une meilleure satisfaction de la clientèle et pour une plus grande lisibilité de remplissage des salles au jour le jour.
Nous renforçons chaque année de six personnes l'équipe qui traite ces abonnements pendant le premier mois de souscription, afin d'enregistrer les abonnements, d'attribuer les places, de contacter des personnes si leur bulletin présente des problèmes.
Malgré ce dispositif nous n'avons de réelle connaissance du remplissage des salles par spectacle et par représentation qu'au bout de trois semaines de travail. Rien que pour enregistrer les abonnements souscrits le premier jour d'ouverture, il faut à cette équipe de choc, environ une dizaine de jours.

L'abonnement offre des avantages convaincants : l'assurance s'il est souscrit tôt d'avoir de la place, des tarifs privilégiés et très adaptés, deux places « ami », la possibilité d'échanger des billets en cas d'empêchement, de rajouter des spectacles tout au long de la saison, de payer en plusieurs fois.

Le succès de nos propositions se mesure à l'empressement des abonnés à s'engager, dès la première heure d'ouverture des abonnements. En juin 2016, dès le premier jour de vente, nous avons enregistré 1 684 abonnements individuels et 1 059 abonnements ont étés souscrits par internet. Tout en conservant le lien avec le public, nous souhaitons développer la vente de billets par internet. Aujourd'hui, 30% environ des abonnements sont souscrits via la plateforme en ligne. L'objectif serait d'arriver à 50% grâce à l'optimisation de l'outil et à une communication ciblée.

Notre grille de tarifs pour la saison 2017-2018 (cf annexe 5 p.63) a été votée en conseil d'administration. Nous nous efforçons de tenir compte du pouvoir d'achat des publics tout en essayant de répondre aux contraintes économiques, à l'équilibre budgétaire et aux demandes des partenaires publics. Nous allons maintenant établir un tableau d'augmentation du prix des places pour progressivement atteindre les tarifs qui seront en vigueur dans le nouveau lieu.

Notre intention est d'encourager les spectateurs à voir le plus de spectacles possible. Pour cela évidemment, le prix de la place compte beaucoup. Nos tarifs privilégient également des populations plus précaires, comme les demandeurs d'emplois, les bénéficiaires du RSA, les jeunes de moins de 27 ans et les intermittents du spectacle.

L'abonnement à 4 spectacles est important pour nous car il offre la possibilité d'accueillir de nouveaux spectateurs, qui ne sont pas d'emblée prêts à s'engager sur un grand nombre de propositions artistiques. On se rend compte que cet abonnement permet effectivement de goûter, de commencer à s'adonner au spectacle avant d'aller plus loin. C'est pour cela qu'il est également privilégié par les familles.
Le passage de l'abonnement à 7 spectacles à celui à 10 spectacles et plus ne se fait pas spontanément. Il faut parfois quelques années de fréquentation pour que l'usage des trois spectacles supplémentaires devienne évident. C'est un cap à franchir. Une fois celui-ci passé, il devient plus facile d'augmenter le nombre de réservations.
Notre objectif est d'essayer de développer cet usage. Les projets des artistes et la programmation doivent être suffisamment attractifs pour conquérir les spectateurs.

Nous avons ces deux dernières années enregistré une montée importante du nombre d'abonnés. Nous souhaitons affirmer ce mouvement et nous rechercherons pour cela une progression de 5% par an.

2.1.3. Diversité des publics

Quand on regarde la fréquentation, on peut observer la grande diversité des générations et des milieux sociaux, sensiblement proportionnels à la répartition sociale des habitants de la ville et du territoire et dont la sociologie est voisine de celle de toutes les grandes villes.

Clermont-Ferrand est la capitale du territoire auvergnat. 41% de notre public y demeure (cf annexe 4 p.62). La communauté urbaine, qui représente un bassin de 282 000 habitants, est très représentée dans les fréquentations puisqu'on observe que près de 34 000 spectateurs de cette provenance suivent la programmation de la scène nationale (20 302 de Clermont-Ferrand Intramuros et 13 589 de l'agglomération), ce qui représente 68% du public. Mais il faut noter également la fidélité de groupes de spectateurs géographiquement plus éloignés, comme ceux de Brioude ou autour de Murat dans le Cantal, pour qui venir au spectacle, notamment en hiver, représente des heures de route aller-retour ; mais l'attachement qu'ils ont à la Comédie de Clermont-Ferrand et aux artistes ne les fait pas hésiter à faire face à cette difficulté d'accès.

Nous réfléchissons d'ailleurs aux moyens de faciliter les déplacements des spectateurs. Nous souhaitons également être attentifs aux publics vieillissants et mettre en place des moyens d'accompagnement afin de leur permettre de conserver leurs pratiques et de profiter du nouvel établissement. Dans ce sens, des relations seront nouées avec le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Clermont-Ferrand pour la mise en circulation de bus prenant en charge les spectateurs à mobilité réduite.

Nous souhaitons attirer de plus en plus de jeunes spectateurs. Clermont-Ferrand compte près de 38 000 étudiants inscrits en faculté. Nous développons tout un volet d'actions pour les attirer et celui-ci commence à porter ses fruits : les jeunes de moins de 27 ans représentent aujourd'hui 30% de la fréquentation. Notre objectif est de maintenir cette proportion de jeunes dans nos salles de spectacles.
Pour attirer de nouveaux spectateurs, nous travaillerons plus spécifiquement à toucher des publics de niche. Par exemple, nous nous adresserons aux étudiants secteur par secteur. Nous avons déjà mené des actions à la faculté de médecine en ciblant pour eux des spectacles dont la thématique les concerne. Cela a d'ailleurs abouti à la création d'un club théâtre. D'autres actions concerneront l'école d'architecture, l'école supérieure d'art, l'Université Clermont Auvergne et d'autres établissements d'enseignement supérieur. Ceci nous a permis de tisser un réseau d'étudiants relais de nos informations au sein des établissements. Ce travail est à renouveler sans cesse pour toucher les nouveaux étudiants qui arrivent chaque année.
Depuis plusieurs saisons, le nombre d'étudiants abonnés à la Comédie de Clermont-Ferrand ne cesse d'ailleurs d'augmenter. Cette hausse s'explique par les différentes campagnes de communication et les actions menées en direction des établissements d'enseignement supérieur.
Les abonnements solidaires mis en place grâce au mécénat d'entreprise, ont aussi participé à cette augmentation. Nous entendons poursuivre dans ce sens pour lever les contraintes financières qui pèsent sur le budget des étudiants et sont parfois un frein à la fréquentation des lieux culturels.
En 2016-2017, 78 étudiants ont bénéficié de ce dispositif.

Nous n'organisons que très rarement des séances scolaires afin d'éviter de rassembler face aux propositions, un public d'une seule génération. Nous cherchons toujours à composer des salles très diversifiées en âge, mais des salles formées de spectateurs inscrits dans une démarche volontaire, non captifs. Même lorsque nous travaillons avec des enseignants qui organisent la venue de leurs élèves, nous nous rapprochons d'eux pour vérifier que la proposition du spectacle est également un choix des élèves et qu'elle sera présentée en amont et travaillée avec les élèves, pour qu'ils y trouvent un intérêt et un plaisir personnels.
Saison 2015-2016 : 956 abonnements scolaires
Saison 2016-2017 : 1 145 abonnements scolaires
Nous allons également à la rencontre des publics au sein des entreprises mécènes (Michelin, Théa, EDF) ainsi que dans les communes où nous programmons en décentralisation. Nous constatons une demande d'informations importante pour les salariés. La présence du directeur sur leur lieu de travail au moment des présentations de saisons (cf p.28) pour parler de chacun des spectacles crée un contact personnel et représente une réelle incitation à s'abonner ou à fréquenter les spectacles. Il existe des marges de public importantes, que nous souhaitons gagner petit à petit.

Il nous parait essentiel d'entretenir la fidélité des publics, de constituer des assemblées de spectateurs expérimentés susceptibles de devenir des passeurs de paroles pour entraîner de nouveaux adeptes. Nous avons récemment commencé à solliciter le mécénat des spectateurs. Autant une demande diffuse de créer un espace de rencontre entre spectateurs engagés ne nous paraissait pas pertinente, autant il nous a semblé intéressant de développer le mécénat individuel.

Même avec de petites sommes, la participation apparaît comme une démarche citoyenne, une responsabilisation du donneur qui s'implique dans le projet culturel et peut par la suite transmettre à son tour ses connaissances et convictions. Les mécènes sont des spectateurs proches, privilégiés que l'on réunit régulièrement et à qui on apporte des informations qu'ils peuvent relayer : comment s'établit la programmation ? Comment fonctionne l'administration ? Comment avance le projet de construction ? On peut également leur proposer des aventures de spectateurs comme celle d'assister dans les arènes de Nîmes à un spectacle de Pina Bausch avec la musique interprétée en live. Ce type de proposition sera reconduit.

Nous souhaitons encourager la fréquentation des publics fragilisés ou éloignés. Nous poursuivons donc nos partenariats avec les associations Culture du Cœur, les Restos du Cœur et le Secours Populaire, en leur offrant des places chaque saison. Ces derniers font un travail remarquable en donnant accès aux spectacles à des apprenants en langue française et à des enfants inscrits à l'aide aux devoirs.
Pour les saisons à venir, nous souhaitons faire une place aux spectateurs déficients visuels et auditifs. La programmation à la rentrée 2017 de deux spectacles traitant de la question du handicap (*Dévaste-moi* avec la comédienne sourde et muette Emmanuelle Laborit, et *Ahnsim Dance* avec des danseurs aveugles) nous encourage à lancer une véritable dynamique d'accueil des personnes déficientes visuelles et auditives. Avec l'association Accès Culture, nous espérons pouvoir présenter chaque saison deux spectacles en audiodescription à des publics aveugles ou malvoyants. Des recherches de mécénat et de partenariats sont en cours pour acquérir des casques d'audiodescription ainsi que des boucles à induction magnétique pour les personnes sourdes et malentendantes.

Les artistes aussi ont leur rôle à jouer dans la relation au public. Nous avons mis en place un protocole, au travers duquel nous apportons un soin particulier à la réception de toutes les compagnies : accueil par le directeur à l'aéroport ou à la gare pour leur arrivée, les artistes sont mis en contact avec l'équipe qui leur remet un livret d'accueil et un plan de Clermont-Ferrand pour qu'ils puissent découvrir la ville et ses attraits, des membres de l'équipe restent présents aux repas pris par les artistes après les représentations. Ces rituels d'accueil permettent d'échanger, de discuter et de sensibiliser les équipes programmées aux objectifs qui nous animent. A travers notre hospitalité et l'image que nous leur donnons de la ville et de la scène nationale, nous leur faisons ressentir que leur étape clermontoise n'est pas une date quelconque parmi d'autres. Nous avons besoin d'eux pour étonner et convaincre le public. Ainsi éperonnés par les enjeux et l'attente qui leur ont été formulés, les artistes collaborent à nos projets et donnent le meilleur d'eux-mêmes. Les spectateurs ressentent cette générosité et sont gagnés par leur engagement.

2.1.4. Repenser l'accueil des publics

Suite à un réaménagement de l'équipe (cf p.42), un nouveau poste a été créé en billetterie avec une ouverture sur les relations publiques. L'objectif est que cette personne mène régulièrement une observation de l'évolution des publics. Elle pourra ainsi faire usage de cette connaissance des publics pour identifier des maillons faibles, des possibilités de développement, et mettre en place des actions, des démarches de recherche pour contacter ces publics-là.
Cette nouvelle façon de traiter l'accueil des publics est également revue en préparation du fonctionnement de ces missions-là dans le lieu construit de la scène nationale. Les personnes qui animeront le rez-de-chaussée au contact des publics dans la journée, seront les hôtesses de billetterie et nous souhaitons qu'elles aient un rôle actif élargi afin de ne pas rester seulement derrière un guichet à attendre de servir les clients potentiels. Nous souhaitons faire évoluer ces

postes en tenant compte des relations qu'elles ont avec les spectateurs. Elles pourront traiter ainsi de projets avec des associations, comités d'entreprise et groupes de salariés d'entreprises mécènes de la Comédie de Clermont-Ferrand, des groupes de jeunes engagés dans des projets artistiques ou d'autres groupes d'amateurs afin d'animer ce hall, point central du bâtiment.

Synthèse des objectifs de fréquentation :

-Maintenir une offre autour de 60 000 places
-Continuer à proposer des formules d'abonnements avantageuses et adaptées aux pratiques des spectateurs
-Développer la souscription des abonnements sur internet pour atteindre 50% du total des abonnements
-Continuer à développer la fréquentation d'un public jeune pour maintenir la proportion de 30%
-Poursuivre notre travail à destination des associations en lien avec les publics fragilisés et éloignés
-Initier une dynamique d'accueil des personnes déficientes visuelles et auditives
-Entretenir la fidélité des publics, notamment grâce aux mécènes particuliers, relais auprès d'autres spectateurs

2.2. Former les publics

Le regard artistique se forge par la confrontation avec des œuvres et des esthétiques plurielles, et par la rencontre avec des artistes. Après avoir mené différents types de projets pour la formation des publics – par exemple des ateliers d'écriture ou de pratique autour des spectacles vus – nous souhaitons aujourd'hui accompagner les spectacles programmés de propositions complémentaires, comme des projections de films autour du spectacle, des conférences, des expositions de photos, des débats thématiques, tout en gardant un atelier de pratique amateur dans le secteur de la danse.

2.2.1. Autour des spectacles

Nous souhaitons poursuivre les Potlatchs initiés il y a trois saisons et nés de thèmes abordés par les artistes de la programmation. Les Potlatchs se déroulent autour des choix esthétiques et sociétaux dont les artistes témoignent. Après une présentation du sujet, les invités partagent leurs réflexions avec le public. Des extraits de films, d'œuvres venues des arts de la scène ou des arts plastiques illustrent et élargissent la réflexion. Chacun est convié à apporter un met qu'il souhaite partager, en fonction ou non du thème abordé. La soirée se clos par une dégustation.
Chaque rendez-vous rassemble une centaine de personnes.
La majorité des Potlatchs à venir seront conçus en complicité avec chacun des artistes associés, sur des thèmes et avec des invités qu'ils auront choisis.

Autre moment important, « Bouche à oreille », les émissions de webradio enregistrées en public, dans les conditions du direct à la librairie des Volcans, en partenariat avec Radio Arverne. Animées par Marie Serve, elles invitent des artistes à parler de leur travail, mais aussi de littérature, de musique, de cinéma. 5 émissions par an sont enregistrées et toujours intégralement disponibles en podcast sur le site de la Comédie de Clermont-Ferrand et de Radio Arverne.

Des projections de films de ou avec des artistes de la programmation, ou des cartes blanches à des metteurs en scène ou chorégraphes ont lieu régulièrement dans la saison au cinéma Les Ambiances. Nous souhaitons continuer ces projections dans les années à venir. Le futur lieu de la scène

nationale, équipé d'un matériel spécifique, permettra également de faire des projections en développant par exemple des cycles consacrés à des artistes accueillis.

Depuis de nombreuses années, la Comédie de Clermont-Ferrand est aussi identifiée par le moment de convivialité offert à la fin de chaque représentation. Grâce à un partenariat avec la Société des Eaux de Volvic et au mécénat de la Cave des Beaux-Arts (Clermont-Ferrand) et de Plan B (brasseur clermontois), cette tradition perdure. En attendant l'ouverture du lieu identitaire de la scène nationale et de sa brasserie, ce moment convivial sera maintenu, tant pour permettre aux spectateurs d'échanger sur leur expérience, de se questionner ensemble, que pour rencontrer les équipes artistiques.

L'ouverture du lieu identitaire permettra aussi ponctuellement de présenter des expositions d'œuvres d'artistes contemporains, en lien ou non avec la programmation. Il ne s'agira pas d'une programmation régulière d'expositions, mais nous saisirons l'opportunité d'exposer le travail plastique d'artistes de la programmation et de poursuivre ou de nouer des partenariats avec le FRAC Auvergne, la Galerie Claire Gastaud (représentant déjà nos graphistes Antoine+Manuel), la Fondation Lambert… Après la Biennale de la danse, un premier contact s'est établi cette saison avec la Biennale d'Art Contemporain de Lyon. Sur leur proposition, nous intégrerons la plateforme « Résonnance » qui regroupe au sein d'une communication globale de nombreux projets culturels de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils souhaitent élargir ces propositions au spectacle vivant et à l'Auvergne. La Comédie de Clermont-Ferrand proposera donc un ou plusieurs spectacles en « résonnance » de la Biennale de Lyon. Nous espérons que ce partenariat sera appelé à perdurer et à s'étoffer.

Au gré des saisons et en lien avec les propositions artistiques, des partenariats avec des structures culturelles de la région sont à construire notamment en ce qui concerne la circulation des publics. Dans ce sens, nous poursuivrons la collaboration que nous menons de longue date avec le Centre National de Costumes de Scène de Moulins. Chaque saison, nous proposons à un groupe de spectateurs d'aller visiter une exposition. Nous souhaitons développer ce partenariat pour encourager la venue de leur public aux spectacles de la Comédie.

Nous nous attendons également à une forte demande de visites du lieu, de la part des spectateurs, des groupes scolaires, des entreprises et tous autres partenaires ou habitants. Les qualités architecturales du bâtiment et l'attente suscitée par le projet justifieront que l'on se prête à l'exercice de la visite guidée. Nous engagerons une réflexion sur le traitement de ces demandes et l'organisation de ces visites qui demanderont du temps dont l'équipe permanente ne disposera pas.

D'une façon générale, ce nouvel équipement doté de matériel de haute qualité attirera de nouveaux partenaires potentiels. Nous resterons vigilants sur le choix de ces collaborations pour maintenir toujours une cohérence dans la ligne artistique définie.

2.2.2. Pratiques à destination des amateurs

Le projet « Un pas une danse » a été initié en 2015 en complicité avec la compagnie Daruma. Il s'est agi pour la première année de mettre en place un parcours d'ateliers chorégraphiques sur le thème de la transmission, à destination de deux groupes distincts : une vingtaine de jeunes danseurs en formation au Conservatoire à rayonnement régional, et une vingtaine de danseurs amateurs séniors. Ce parcours, destiné à compléter la formation des participants, permet d'explorer plusieurs univers chorégraphiques, pour que des extraits de spectacle prennent vie avec de

nouveaux interprètes, de nouveaux corps, d'autres énergies. Deux extraits de pièces ont été transmis aux groupes : l'un par Milène Duhameau et Stéphanie Jardin de la compagnie Daruma et l'autre par Cécile Renard, danseuse de Jean-Claude Gallotta.
Nous souhaitons poursuivre ces ateliers avec uniquement le groupe de séniors rebaptisé « Lifting » et les doter ainsi d'un répertoire de pièces courtes qui pourraient être présentées dans différents contextes au cours des saisons. Ce groupe d'une vingtaine de personnes suivra un atelier hebdomadaire de pratique mené par des danseurs et chorégraphes locaux, et plusieurs weekends complets consacrés à la transmission de pièces, par des danseurs ou chorégraphes en lien avec la programmation qui reprennent et adaptent leur répertoire. Le principe est d'avoir une réelle exigence dans le travail pour que les extraits soient présentés dans les mêmes conditions de lumière, de musique, de costumes, que les pièces originales.
En 2015-2016, les groupes avaient travaillé des extraits des pièces *Fueros* de Milène Duhameau (Compagnie Daruma) et *Trois Générations* de Jean-Claude Gallotta.
Pour la saison 2016-2017, le groupe Lifting reprendra *Trois Générations* avec la danseuse Cécile Renard. Notre chorégraphe associé Fabrice Lambert transmettra un extrait de sa pièce *Solaire*. Les ateliers hebdomadaires de pratique sont menés par Thierry Lafont (compagnie Axotolt), Stéphanie Jardin et Camille Henner de la compagnie Daruma et Lily Falgoux (compagnie En Cavale).
En 2017-2018, Anne Martin, ancienne danseuse du Tanztheater Wuppertal, initiera le groupe au travail de Pina Bausch et les emmènera à créer une pièce « à la manière de » l'immense chorégraphe. Les participantes reprendront également la pièce *Fueros* de Milène Duhameau.
Toutes ces pièces seront constamment travaillées au fil des années. D'autres seront ajoutées parallèlement.

Ne disposant pas de studios de répétitions, nous utiliserons une salle de la Diode (studio de danse appartenant à la Ville de Clermont-Ferrand) pour la réalisation de ces ateliers jusqu'à l'installation dans notre théâtre.

2.2.3. Des vecteurs de communication

La construction du futur lieu permet de faire parler de la scène nationale, même auprès de personnes qui ne la connaissent pas. Ce qui suscite un nouvel intérêt, une curiosité et une meilleure compréhension de notre identité.

Les présentations de saison sont également des créations. Plutôt que d'inviter les artistes programmés à venir parler de leur spectacle, le directeur vient lui-même défendre ses choix de programmation. Les publics ont ainsi la possibilité de mieux comprendre son projet, l'articulation et la cohérence de la ligne artistique. C'est un moment important où nous passons le relais aux spectateurs présents (2 600 en juin 2016) qui à leur tour vont se faire l'écho du programme auprès d'autres spectateurs.
Cela représente deux soirées dans la grande salle de la Maison de la Culture. Un artiste est invité chaque année à concevoir cette soirée à partir d'extraits de pièces de son répertoire. Avec l'équipe artistique de son choix et son créateur lumière, il prépare un véritable spectacle dans lequel se glisse la présentation de chaque spectacle de la saison.

A d'autres moments, le directeur présente également la saison à de plus petits groupes de spectateurs. Ainsi sur deux sites Michelin – le site Ladoux et le site des Carmes – au lendemain des présentations de saison dans le théâtre, à l'heure du déjeuner, une présentation est organisée spécifiquement pour les salariés de l'entreprise. Un responsable du comité d'entreprise et une hôtesse de billetterie de la Comédie de Clermont-Ferrand, en direct et dans la foulée enregistrent

les achats, ce qui offre un service de proximité très apprécié par les salariés qui n'ont pas à se déplacer. Une centaine de personnes assistent à ces séances et peuvent instantanément souscrire leurs abonnements.
Pour les saisons à venir, la Comédie de Clermont-Ferrand souhaite renouveler et élargir ce service à d'autres entreprises mécènes, comme Théa par exemple.

D'autres présentations de saison ont également lieu sur le territoire auvergnat pour des publics géographiquement éloignés. Les présentations de saison aux enseignants sont faites par petits groupes, par la chargée de relations publiques qui travaille sur le secteur scolaire.

Le fait pour le directeur d'assister aux représentations tout au long de la saison lui permet d'être à l'écoute et d'entretenir une relation de réel échange et de compréhension avec le public. Cela ne signifie pas qu'il se plie à une demande mais qu'il peut, avec une meilleure connaissance de leurs réactions, chercher à surprendre ce public, à lui offrir des propositions inhabituelles, des expériences. Une relation de proximité avec le public permet de mieux le connaître, de l'amener à comprendre les choix de programmation et à aiguiser sa curiosité.

Tous les documents de communication sont des objets créatifs confiés à des artistes, graphistes et écrivains. Ainsi depuis 2002, nous travaillons avec des graphistes internationalement reconnus, Antoine+Manuel, inscrits aujourd'hui dans la liste des cent meilleurs graphistes mondiaux. A travers les saisons, ils ont régulièrement créé de nouveaux logos, revisité les typographies, la place et le traitement des visuels, la hiérarchisation des informations pratiques. Les documents édités par et pour la Comédie de Clermont-Ferrand sont entreposés à la Bibliothèque Nationale de France et servent de supports d'enseignement dans de nombreuses écoles de graphisme en France et à l'étranger.
Parallèlement, un ou plusieurs auteurs sont invités à rédiger les textes d'information sur les spectacles, avec la mission de s'interroger sur la façon de transmettre le désir de venir voir un spectacle et en même temps de donner des repères sur les parcours des artistes. Ainsi Jean-François Perrier rédigera les textes et réalisera des interviews de metteurs en scène et chorégraphes pour nos brochures de saison.
La brochure de saison reste l'outil essentiel pour accompagner tout au long de l'année les spectacles.

Chaque spectacle fait également l'objet d'un programme de salle distribué gratuitement aux spectateurs. Il comprend des repères biographiques, une notice sur la pièce, ainsi que la rubrique, incontournable depuis plusieurs saisons, « Lire, Ecouter, Voir » (une sélection de livres, albums, films, lieux…) proposée par l'artiste pour que le public puisse appréhender au plus près son univers.

Notre communication doit traiter également la question de l'image animée et pas uniquement être inscrite sur papier. La demande sera donc faite aux graphistes de transposer leur travail dans des images animées qui seront diffusées sur des écrans et sur notre site. C'est donc un nouveau travail de recherche qui va être mis en place.

Les outils numériques, en premier lieu le site internet, sont en développement constant au sein de la Comédie de Clermont-Ferrand afin de diversifier les vecteurs d'information et de renforcer leur impact. Une véritable réflexion sur la complémentarité de ces outils est menée de manière constante. C'est pourquoi le site web, les newsletters et les informations publiées sur les réseaux sociaux ne présentent pas les mêmes contenus ou ne les exploitent pas à la même échelle, selon la

visée de chaque support. Le site internet est lui aussi designé par Antoine+Manuel en harmonie avec la brochure et l'identité graphique de la saison.
Le site est alimenté par des vidéos, des extraits sonores, des textes, des photographies, des articles de presse et des entretiens avec les artistes, des documents pédagogiques qui permettent au spectateur d'aller plus loin, en amont du spectacle ou après.
La vidéo a pris une place importante. La chaîne Youtube de la Comédie de Clermont-Ferrand enregistre seulement 97 abonnés mais des milliers de vues dans la saison. Qu'il s'agisse du site, des réseaux sociaux ou des autres plateformes, la vidéo est un outil privilégié pour la communication autour des spectacles.
La Comédie de Clermont-Ferrand est présente sur les réseaux sociaux pour une plus grande proximité avec les publics et une actualité soutenue. On constate une grande démocratisation des réseaux sociaux et l'émergence de nouvelles pratiques, différentes selon les profils d'utilisateurs.
Il est indispensable de penser les réseaux sociaux au même titre que les autres outils de communication, suivant des objectifs et des stratégies déterminés par le plan de communication global. Dans cette dynamique, une expansion importante est envisageable et la mise en place d'un poste de webmaster devrait concourir à renforcer la présence de la Comédie de Clermont-Ferrand sur les réseaux, à renforcer les liens avec tous les publics et à les élargir.

Un photographe de spectacle, Jean-Louis Fernandez, est également associé depuis 2002 à la programmation, pour porter un regard sur la programmation et la création de nos saisons. Cela nous permet également de garder une mémoire de tous ces moments éphémères et d'organiser des expositions, des publications, des documents à la fois sur l'actualité mais aussi rétrospectifs. Il documentera en priorité tout le travail mené par les artistes associés. Son travail nourrira nos documents, les réseaux sociaux et sera régulièrement présenté sous forme de diaporamas aux spectateurs. En attendant la mise en route du chantier de construction du théâtre, il réalisera des portraits d'artistes présents dans la programmation sur le site de l'ancienne gare routière, futur hall d'accueil de la scène nationale.

Synthèse des modalités de rencontre entre le public, les œuvres et les artistes :
-De un à trois Potlatchs par saison, en priorité avec les artistes associés
-De trois à six émissions « Bouche à Oreille » par saison
-Poursuivre le travail avec le groupe Lifting, développer leur répertoire et présenter régulièrement des extraits de pièces
-Développer les présentations de saisons de proximité
-Conserver une communication forte, créative et très identifiée

2.3. Un soutien réaffirmé à l'éducation artistique et culturelle

La Comédie de Clermont-Ferrand utilise les dispositifs proposés par l'Education Nationale et la Drac pour développer l'éducation artistique et culturelle dans les établissements scolaires.
L'important volet d'éducation artistique existant sera poursuivi en veillant à toujours garantir le niveau d'exigence artistique des interventions.
L'utilisation fructueuse de ces dispositifs permettra de développer des relations de qualité et de confiance avec ce public très spécifique, mais aussi d'augmenter le nombre d'établissements avec lesquels nous travaillons pour trouver de nouveaux partenaires et ainsi former de nouveaux publics.

2.3.1. Les options artistiques

La Comédie de Clermont-Ferrand continuera à être le partenaire culturel des lycées Fénelon (Clermont-Ferrand) et Virlogeux (Riom) pour l'organisation artistique des enseignements de spécialités théâtre et danse dans le cadre des programmes de l'éducation nationale. Elle sera l'interlocuteur de la Drac Auvergne-Rhône-Alpes pour la gestion des crédits fléchés pour ces enseignements.
Ces options de spécialités reposent sur un enseignement théorique dispensé par les professeurs. La pratique relève d'interventions d'artistes en lien avec les programmes de l'éducation nationale et la saison. Ils s'articuleront également avec la venue à plusieurs spectacles, la visite des salles de spectacles, la rencontre avec des artistes de la saison et toutes autres actions permettant d'appréhender globalement une démarche artistique.
La présentation, chaque fin de saison, dans des conditions professionnelles, des résultats des travaux d'ateliers sont l'occasion pour les élèves de découvrir les propositions des autres participants ; pour les enseignants et les artistes intervenants d'échanger sur leurs démarches, leurs pratiques, leurs expériences, et d'en compléter l'évaluation, et pour les options de gagner en visibilité auprès d'autres enseignants et élèves des établissements.

2.3.2. Les jumelages

Les jumelages constituent un formidable levier d'éducation artistique pour les établissements les plus éloignés des lieux de spectacles vivants. Ils permettent d'inscrire le partenariat dans la durée (trois ans) et d'articuler de façon cohérente les différentes actions proposées aux élèves en les accompagnant dans la découverte des arts vivants.
Deux jumelages sont en cours, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018.
Depuis la rentrée 2015, le jumelage « historique » entre la Comédie de Clermont-Ferrand et le lycée agricole de Rochefort-Montagne s'est élargi au collège Gordon Bennett (Rochefort-Montagne) intégrant ainsi une véritable dynamique territoriale. Chaque saison, grâce au soutien de la Drac, de la Draaf et du Rectorat, le lycée agricole accueille une représentation d'un spectacle proposé en décentralisé dans le cadre de la programmation de la Comédie de Clermont-Ferrand. Les élèves des deux établissements assistent au spectacle et participent à des ateliers de pratique organisés avec les équipes artistiques accueillies.
Depuis septembre 2015, un second jumelage est venu officialiser les liens entre la Comédie de Clermont-Ferrand et le lycée Ambroise Brugière. Les crédits de la Drac et du Rectorat, ainsi que l'investissement de l'équipe pédagogique, permettent depuis plusieurs saisons l'organisation de classes culturelles pour des premières L, mettant ainsi les élèves au contact direct des œuvres et des artistes.
Des actions auront lieu dans ces trois établissements pour la saison 2017-2018. Pour les saisons suivantes, une réflexion devra être engagée pour permettre de réaliser les jumelages sur des bassins réunissant plusieurs établissements.

2.3.3. Les projets fédérateurs

La Comédie de Clermont-Ferrand s'est inscrite pour la première fois dans le dispositif des projets fédérateurs lors de la saison 2015-2016. Le projet, intitulé « Etranges étrangers » avait été bâti en complicité avec la compagnie Lili Label, alors programmée dans la saison. L'opération a été renouvelée en 2016-2017 avec le projet « Ombres buissonnières », autour du spectacle *De passage* de Johanny Bert.

Jusqu'à présent, le projet fédérateur est une « porte d'entrée » que nous avons plutôt choisie de destiner aux collèges. L'objectif principal est de permettre aux élèves de 8 établissements de l'Académie, retenus par le Rectorat sur candidature de leur part, de découvrir le spectacle vivant et la création contemporaine en étant tout à la fois spectateurs et acteurs d'une création théâtrale à part entière.
Prenant chaque fois une forme différente, ce type de projet permet le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, et conjugue les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : connaissances, pratiques, rencontres.
Les projets fédérateurs nous permettent de développer des partenariats avec de nouveaux établissements, pour l'instant principalement des collèges, notamment en zones sensibles ou en zones rurales.
Ce dispositif soutenu conjointement par la Drac et le Rectorat, en complicité avec les équipes pédagogiques, nous apparaît plus que jamais cohérent dans le travail de sensibilisation et de médiation porté par la scène nationale.
Leur succès nous incite à reconduire l'expérience de saison en saison, à raison de un à deux projets fédérateurs par saison, en lien avec la programmation, pour des collèges ou des lycées.

2.3.4. Les autres écoles, collèges et lycées

La Comédie de Clermont-Ferrand travaille en partenariat avec de nombreux lycées et collèges de l'Académie. Qu'il s'agisse d'un simple accueil d'élèves à un spectacle ou de projets de plus grande envergure, les équipes pédagogiques de chaque établissement sont accompagnées par la scène nationale afin de faciliter l'accès et de préparer les élèves à la découverte des spectacles de la programmation. Un onglet pédagogique est mis à disposition sur le site internet de la Comédie de Clermont-Ferrand, permettant aux enseignants de disposer de ressources afin de travailler avec les élèves en amont et à la suite des spectacles. A chaque fois que cela est possible, des rencontres sont organisées en classe avec les équipes artistiques. Des rencontres avec les membres de l'équipe de la scène nationale sont aussi proposées autour de la découverte des métiers.
Nous poursuivrons dans cette voie et continuerons dans la mesure du possible à adapter le nombre de représentations d'un spectacle au nombre de spectateurs scolaires pressentis afin de pouvoir satisfaire leurs demandes, dans le respect de la règle que nous nous sommes fixés, d'un maximum de 25% de la jauge totale par représentation.

Le lycée agricole du Vernet-la-Varenne est un établissement d'exception avec lequel nous tissons des liens privilégiés depuis de nombreuses années. Chaque année, l'ensemble des élèves bénéficie d'un travail de préparation et de suivi très sérieusement mené autour de la dizaine de spectacles auxquels ils assistent par groupes.
Ils seront au centre d'un projet porté par Mélanie Laurent à partir d'avril 2017 (cf p.16).

Autre façon inédite de mobiliser des lycées et des collèges : dans le cadre de sa mission d'éducation aux médias, la Fondation Varenne s'est associée à la Comédie de Clermont-Ferrand pour proposer le premier Prix de la Jeune Critique de Théâtre. Autour du spectacle *Le Dernier Testament* mis en scène par Mélanie Laurent, près de 500 collégiens et lycéens de l'Académie se sont essayés à l'exercice de la critique journalistique, accompagnés par l'équipe de la scène nationale, des professionnels de la presse écrite et par leurs enseignants. Les textes ont été lus par un jury local de présélection puis par un jury final constitué de journalistes de la presse nationale spécialisés dans les arts de la scène. Une remise de prix a ensuite eu lieu. Chaque saison, un spectacle de théâtre sera choisi pour poursuivre le partenariat avec la Fondation Varenne et ainsi contribuer à affiner le regard et aiguiser le sens critique des élèves vis-à-vis d'une œuvre.

N'ayant que très ponctuellement des liens avec l'école primaire, nous souhaitons nous interroger sur la place que pourrait occuper la scène nationale dans la formation de ces futurs spectateurs. Nous imaginons la mise en place, au sein même d'écoles de certains quartiers prioritaires de la Ville, d'ateliers pour des élèves de CM1 ou CM2. En relation avec les instituteurs et en lien avec leurs projets pédagogiques, un artiste intervenant donnera aux enfants les outils nécessaires pour construire leur regard critique, trier l'information, prendre la parole, argumenter, construire un discours qui ait du sens. Ces ateliers se dérouleront durant toute l'année scolaire au sein des classes.

2.3.5. La formation des enseignants

C'est pour soutenir la formation critique d'un public scolaire plus éclairé et épanoui et l'accompagnement d'enseignants décomplexés et autonomes que nous travaillons depuis 3 saisons avec une enseignante correspondante culturelle missionnée par le Rectorat. Chargée d'ouvrir aux nouveaux langages dramatiques, elle accompagnera les enseignants dans des choix de parcours diversifiés pour leurs élèves, interviendra dans les classes pour guider des analyses de spectacle, rédigera des cahiers pédagogiques. Elle animera également des modules de formation à l'analyse du spectacle et à la pratique artistique à destination des enseignants.
L'intérêt des équipes pédagogiques pour ce type de formation est croissant d'année en année car le travail de plateau et les analyses chorales proposées deviennent grâce à cela facilement réalisables en classe avec les élèves. Ces formations permettent également d'exploiter pleinement les ressources pédagogiques mises à la disposition des établissements. Nous souhaitons poursuivre la collaboration avec le professeur correspondant culturel et ouvrir les formations à de nouveaux établissements scolaires.

Parallèlement, nous souhaitons créer une rencontre et engager un dialogue avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, l'ESPE Clermont Auvergne, pour informer les professeurs en formation des dispositifs existants, pour favoriser la venue des classes aux spectacles et construire un projet culturel pour leurs élèves.

Enfin, la Comédie de Clermont-Ferrand est partenaire du Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (Préac) sur la « transmission des cultures dansées ». Aux côtés de Canopé, de la Drac et du CNCS, nous poursuivrons ce partenariat afin de contribuer à la formation chaque année d'une trentaine d'enseignants, formateurs ou médiateurs. Suite à la fusion des régions, le Préac danse sera amené à évoluer. Nous élargirons également notre participation au Préac en devenant partenaire du Préac théâtre dont la structure porteuse est le Théâtre Nouvelle Génération, CDN de Lyon (cf p.39).

Synthèse du soutien à l'éducation artistique et culturelle

-Maintenir des intervenants de qualité dans les enseignements de spécialités dont nous sommes partenaires

-Mener à leur terme (juin 2018) les deux jumelages en cours et s'engager dans une réflexion pour développer des jumelages de territoires

-Un à deux projets fédérateurs par saison, ouverts aux collèges ou aux lycées

-Conserver des rencontres et des actions à destination d'autres établissements scolaires, notamment le Prix de la Fondation Varenne

-Mettre en place des interventions d'artistes au sein de classes de CM1 ou CM2 dans un ou plusieurs quartiers prioritaires de la Ville

-Poursuivre le travail avec le professeur correspondant culturel et ouvrir les modules de formation à de nouveaux établissements

-Poursuivre et développer le partenariat avec le Préac danse et intégrer le Préac théâtre

Chapitre 3 : Inscription de la scène nationale dans son environnement

L'une des missions de la scène nationale est de participer dans son aire d'implantation locale, départementale, et régionale, à une action de développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci. Dans les années à venir, cette inscription territoriale s'appuiera sur une recherche permanente de collaborations avec les autres structures culturelles.

3.1. A l'échelle de la Ville

La ville de Clermont-Ferrand souhaite développer pour les années à venir une politique culturelle ambitieuse, développant l'excellence culturelle, irriguant l'ensemble des territoires avec la préoccupation de l'accès pour tous à une offre culturelle de qualité. La Comédie de Clermont-Ferrand est un acteur majeur de la vie culturelle clermontoise et, à ce titre, doit permettre cet accès au plus grand nombre au spectacle vivant, développant ainsi des missions de service public. Le schéma culturel de la Ville, écrit pour la période 2016-2026, a défini plusieurs grands axes de développement, à partir desquels La Comédie de Clermont-Ferrand pourra inscrire ses missions : mettre la coopération au cœur de l'action publique, donner du sens au vivre-ensemble par les arts et la culture, avoir une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse, soutenir les artistes et la création, être une ville attractive et européenne.

3.1.1. Une recherche de partenariats et d'articulation de projets

La Ville souhaite développer une nouvelle forme d'action publique basée sur la coopération, au service des territoires et des personnes. Le travail en transversalité entre les institutions culturelles mais également entre les différents acteurs de l'action publique doit être renforcé, dans le but de rendre les politiques culturelles plus opérantes pour l'ensemble des habitants. La Comédie de Clermont-Ferrand s'attachera à développer son action dans un cadre partenarial avec les structures culturelles du territoire.
Au gré des saisons, et selon la programmation de la scène nationale, des partenariats pourront se nouer, sous différentes formes (coréalisation, mise en place d'actions, communication, technique…) avec les opérateurs culturels existants (La Coopérative de Mai, le Festival Musiques Démesurées, Traces de Vies, l'Orchestre d'Auvergne, le Centre Lyrique Clermont-Auvergne, Boom Structur'…)

Le Festival International du Court-Métrage aura quant à lui une place particulière puisqu'une partie de sa programmation aura lieu dans les salles de la scène nationale équipées spécialement d'un matériel vidéo très performant. Une convention de partenariat sera établie pour définir les modalités d'utilisation de ces salles.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier
La Comédie de Clermont-Ferrand entretient des liens étroits avec le CRR et notamment avec les départements art dramatique et danse. De nombreux élèves sont abonnés.
Notre attention se porte plus particulièrement sur les élèves inscrits en cycle d'orientation professionnel (COP) avec l'organisation de stages ou de masterclasses destinés à enrichir leur formation.

Pour les COP art dramatique, trois stages ont lieu chaque saison, organisés par la Comédie et cofinancés à 50% par le CRR. Ces trois stages, de dix heures chacun, mettent en contact les élèves avec des metteurs en scène accueillis dans le cadre de la programmation. Ils se confrontent ainsi à l'univers d'un artiste et à ses méthodes de travail. Pour les COP danse, des masterclasses sont également organisées par la Comédie de Clermont-Ferrand avec des danseurs et/ou chorégraphes programmés dans la saison. Fabrice Lambert, notre chorégraphe associé, mènera un projet plus conséquent avec ce groupe pour la saison 2017-2018.

La Cour des Trois Coquins

Jusqu'à maintenant, la Comédie de Clermont-Ferrand programmait des spectacles à la Cour des Trois Coquins lorsque le dispositif technique ou la jauge le nécessitaient. Nous continuerons à en faire la demande, avant installation dans notre lieu, notamment pour les spectacles demandant une configuration bifrontale ou trifrontale.

Parallèlement à ces programmations, et pour s'inscrire au mieux dans le nouveau projet de la Cour des Trois Coquins, nous souhaitons que notre partenariat permette une ouverture sur des projets artistiques exigeants.

Pour la saison 2017-2018, nous travaillerons avec le lieu dans sa globalité pour une semaine consacrée au Rwanda. Auront lieu plusieurs spectacles, dont un familial, une conférence, des actions de médiation, des temps conviviaux d'échanges et de rencontres avec les artistes.

Nous serons également partenaires avec le Théâtre du Pélican d'un stage Egalité Théâtre, porté par l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne. Nous y ferons notamment intervenir l'un de nos artistes associés : Johanny Bert.

A l'automne 2018, pour la deuxième édition de la Biennale de la danse de Lyon à Clermont-Ferrand, la Maison de la Culture en phase de travaux ne permettra pas l'accès au public.

En plus des différentes salles de la Métropole, nous espérons installer des artistes dans les salles de la Cour des Trois Coquins pour des temps de résidences, créations et diffusions de spectacles. La période, particulière pour la programmation, nous oblige à réfléchir à des solutions de repli. Mais il nous semble néanmoins important qu'une part des spectacles de la Biennale soit maintenue à Clermont-Ferrand.

La Diode – Pôle chorégraphique

Dans le cadre du groupe Lifting (cf p.26), la Comédie de Clermont-Ferrand organise un atelier hebdomadaire, animé par des danseurs ou chorégraphes locaux. Depuis la saison 2016-2017, cet atelier se déroule à la Diode, dans l'espace dédié au Chœur Régional d'Auvergne, en attendant la fin des travaux du Pôle chorégraphique. C'est pourquoi après consultation des compagnies utilisatrices de la Diode, notamment la compagnie Daruma intervenant également auprès du groupe Lifting, nous souhaitons maintenir cette séance hebdomadaire dans ce lieu maintenant bien identifié par nos séniors participantes.

Maisons de quartiers et centres socioculturels

Depuis de nombreuses années, un stage de cirque est proposé à un ou deux groupes (enfants/adolescents et adultes) inscrits à l'école de cirque du Centre George Brassens. Cette action, toujours en lien avec un spectacle de la saison, sera pérennisée dans les saisons à venir. Les participants assistent tous au spectacle.

D'une façon générale, la Comédie de Clermont-Ferrand développera son travail auprès des différents quartiers, en accord avec les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En s'appuyant sur une ou plusieurs maisons de quartiers, sur leurs animateurs et sur leurs connaissances des habitants, elle proposera la découverte d'un spectacle, accompagnée d'une visite de la salle de spectacle et de rencontres autour des différents métiers du spectacle vivant. Le cas échéant, un spectacle sera programmé dans un ou plusieurs quartiers de la Ville.

3.1.2. Inscription dans le schéma culturel de la Ville

Donner du sens au vivre-ensemble par les arts et la culture

L'accès pour le plus grand nombre à une culture de qualité constitue une priorité de la municipalité. Une attention particulière sera donnée aux personnes habituellement éloignées de l'offre culturelle, économiquement ou socialement fragiles. Déjà présente aux côtés de trois associations (Culture du Cœur, les Restos du Cœur et le Secours Populaire), la Comédie de Clermont-Ferrand renforcera sa participation à la formation des relais sociaux pour que l'accompagnement aux spectacles soit mieux appréhendé.

Une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse

La Comédie de Clermont-Ferrand poursuivra le travail déjà en place en direction du public adolescent (collèges et lycées) : participation aux spectacles, ateliers, mise en place de projets culturels dans les classes. La Comédie poursuivra également et développera ses actions en direction du monde étudiant en lien avec les acteurs universitaires (SUC, CROUS) et les associations étudiantes.

Une ville qui soutient la création

En proposant une programmation de grande qualité invitant des artistes renommés, La Comédie de Clermont-Ferrand joue un rôle majeur dans le dynamisme culturel de la Ville. La Ville entend par le biais de son théâtre confié à la scène nationale, jouer un rôle prépondérant sur son territoire. La Comédie s'attachera ainsi à jouer un rôle fédérateur en animant un équipement culturel ouvert sur la Ville, à renforcer la participation du public par des actions innovantes, à dépasser les clivages sociaux par une dynamique d'échanges permanents. Elle contribuera également au développement de la création locale en poursuivant son accompagnement des compagnies et créateurs présents sur le territoire, tant en termes de diffusion que de production.

Une ville attractive et européenne

De par le niveau de sa programmation, la Comédie de Clermont-Ferrand contribue pleinement au rayonnement de la Ville. L'accueil d'artistes de renommée européenne ou internationale participe à cette attractivité. Cette dimension sera poursuivie, et s'inscrira dans le projet Effervescences et la candidature de la Ville à Capitale Européenne de la Culture en lien avec les autres établissements et acteurs culturels de la Ville. Au titre de sa participation au projet Effervescences, la Comédie de Clermont-Ferrand proposera chaque saison un ou plusieurs projet(s). Pour la saison 2017-2018, il s'agira de la participation des trois artistes associés à l'événement du début octobre, de *La Bibliothèque* de Fanny de Chaillé et d'un bal rock place de la Victoire.

La construction du nouveau lieu de la scène nationale s'inscrit pleinement dans la dynamique créée par cette candidature.

Implanter un grand équipement qui a l'ambition de devenir un haut lieu de la vie culturelle auvergnate est une décision symbolique forte et significative de la place centrale que la Ville accorde à la culture.

3.2. A l'échelle de la Métropole

Devenue Clermont Auvergne Métropole à la suite de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, l'agglomération entend tenir son rang et faire valoir ses atouts face à la métropole lyonnaise. Dans ce contexte, et en tant que seule scène nationale de l'ex-Auvergne, la Comédie de Clermont-Ferrand a un rôle prépondérant à jouer pour continuer à faire de Clermont-Ferrand une métropole dynamique et attractive.

3.2.1. Coopération et animation territoriale

Le réseau de lecture publique de Clermont Auvergne Métropole s'inscrit naturellement dans les réseaux de diffusion d'informations de la Comédie de Clermont-Ferrand.
Ponctuellement, les bibliothèques et médiathèques ont été des partenaires pour la mise en place de certaines actions, menées au gré des saisons (présentation de saisons ou de spectacles, lectures, rencontres avec des artistes…).
A partir de la saison 2017-2018 et pour les années à venir, la Comédie de Clermont-Ferrand souhaite consolider ses liens avec le réseau de lecture publique et renforcer sa présence dans ces lieux vivants. La saison 2017-2018 sera l'occasion de mener à bien un projet spécifique à destination des bibliothèques et médiathèques : *La Bibliothèque* de Fanny de Chaillé.

D'autres équipements communautaires sont des partenaires réguliers : l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole, les musées, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. Nous souhaitons qu'avec la présence de nos artistes associés des collaborations se développent.

3.2.2. Attractivité du territoire

La Comédie de Clermont-Ferrand contribue, au niveau artistique et culturel, à inscrire Clermont Auvergne Métropole comme pôle d'attractivité de l'ouest régional.

En 2016, la Biennale de la danse de Lyon s'est pour la première fois déployée sur la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment à Clermont-Ferrand pour s'associer à la Comédie de Clermont-Ferrand (cf p.13).
En 2018, nous souhaitons poursuivre et développer ce partenariat, notamment en étoffant la programmation. La fermeture de la Maison de la Culture de juillet à octobre 2018 nous invitera à travailler avec de nombreux équipements culturels communautaires. La prochaine création de notre chorégraphe associé, Fabrice Lambert, coproduite entre autres par la Comédie de Clermont-Ferrand et la Biennale de la danse, sera présentée pour la première fois à la Coloc' de la Culture à Cournon d'Auvergne. Le spectacle sera ensuite joué à la Maison de la Danse de Lyon (cf p.17).
Durant la Biennale 2018, d'autres spectacles dont plusieurs créations pourront être présentés dans l'agglomération comme à la 2Deuche (Lempdes), au Tremplin (Beaumont), au Sémaphore (Cébazat), à l'espace culturel Les Justes (Le Cendre), au Caméléon (Pont-du-Château), à La Muscade (Blanzat), à La Vague (Gerzat) ou L'Atelier (Orcines).
Des temps d'échanges et de travail avec chacun de ces partenaires potentiels sont en cours pour mener à bien ces projets de façon cohérente et lisible. C'est pour les publics résidant dans l'agglomération l'opportunité exceptionnelle d'avoir accès à des spectacles de très grande qualité. Ils seront aussi invités à circuler d'un lieu à un autre pour assister aux différentes propositions artistiques. C'est enfin une possibilité pour la scène nationale de conquérir un nouveau public en allant directement à sa rencontre.

3.3. A l'échelle du département

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a fait de la culture l'un des piliers du développement durable des territoires. Avec 22% de son public (hors Clermont-Ferrand et agglomération) provenant du département, la Comédie de Clermont-Ferrand entend jouer un rôle important pour contribuer à la vitalité artistique du Puy-de-Dôme.

3.3.1. La programmation décentralisée

La Comédie de Clermont-Ferrand est présente depuis plusieurs saisons dans les territoires en programmant un spectacle par saison en « décentralisé ». Qu'il s'agisse de danse ou de théâtre, plusieurs collaborations ont eu lieu avec des communes du département : Cournon-d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Beaumont, Besse, Romagnat, Saint-Dier d'Auvergne, Le Pont de Menat, Lempdes, Vic le Comte, Gerzat, Le Mont-Dore, Randan, Issoire, Riom, Pont-du-Château, Mozac, Usson…

Cette démarche permet d'aller à la rencontre des acteurs culturels et des différentes structures qui maillent le territoire. L'accompagnement de la Comédie de Clermont-Ferrand auprès de ces partenaires (communes, communautés de communes, saisons culturelles, associations…) prend la forme d'un soutien financier, technique et en communication. Sur le plan financier, la Comédie de Clermont-Ferrand assure une prise en charge partielle des dépenses pour chaque représentation. Un technicien est également mis à disposition.
Les différents lieux d'accueil des spectacles ont toujours marqués un grand intérêt, signe de la qualité et de la pertinence des jalons posés jusqu'alors. Cette démarche est désormais connue et installée, ce qui nous incite à poursuivre dans cette voie.
Pour les saisons à venir, la Comédie de Clermont-Ferrand souhaite contribuer encore à dynamiser et à diffuser la création artistique dans les territoires, dans les communes rurales notamment, en allant directement à la rencontre des publics qui vivent parfois éloignés géographiquement des lieux culturels.

Un travail est effectivement mené pour faire rayonner la scène nationale plus largement autour de Clermont-Ferrand, mais nous tenons à ne pas oublier, à l'intérieur de la métropole elle-même, des quartiers qui pour des raisons sociologiques peuvent être aussi éloignés que des territoires ruraux de la fréquentation de la scène nationale. Ainsi nous pourrons organiser des tournées d'un spectacle dans certains quartiers de la ville, comme nous le faisons dans des communes de la région.

A l'image du projet mené dans le réseau de lecture publique de Clermont Auvergne Métropole (cf p.37), nous envisageons de poursuivre ce type d'action en partenariat avec la médiathèque départementale auprès du réseau des bibliothèques publiques du Puy-de-Dôme.

3.3.2. Parcours d'éducation artistique et culturel

Depuis plusieurs saisons, la Comédie de Clermont-Ferrand tisse des liens avec des collèges de l'Académie. La construction de la programmation tient désormais systématiquement compte de ces « nouveaux » et « futurs » spectateurs en proposant chaque saison au moins quatre spectacles accessibles à des collégiens. C'est l'occasion pour des enseignants d'inscrire l'art et la culture au cœur de leur projet pédagogique et de celui de l'établissement. La fréquentation de lieux culturels permet aux élèves d'aller à la découverte du spectacle vivant par le biais des œuvres et des artistes, mais aussi par la rencontre avec des professionnels de ce secteur. Nous souhaitons poursuivre et développer ces relations, en utilisant les dispositifs traditionnels de l'éducation artistique et culturelle, comme le projet fédérateur (cf p.30), ou en créant des liens directs avec des établissements ou des enseignants. Les équipes pédagogiques sont accompagnées par l'équipe de la Comédie de Clermont-Ferrand pour construire un parcours de spectateurs avec leurs élèves.

3.4. A l'échelle de la région

La Comédie de Clermont-Ferrand, seule scène nationale en ex-Auvergne, intègre désormais le réseau des six scènes nationales de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fera de son isolement un atout d'attractivité pour l'ouest régional.
La facilité de liaison entre Lyon et Clermont-Ferrand par le réseau autoroutier permet depuis quelques années un déplacement plus aisé des publics. Les professionnels du spectacle vivant peuvent ainsi se déplacer à Clermont-Ferrand pour assister à des représentations de compagnies régionales. Les spectateurs, quant à eux, se déplacent lorsqu'il s'agit d'un évènement exceptionnel qui n'est pas programmé près de chez eux. Le rapprochement des régions nous a conduits à repenser la communication à une autre échelle. La Comédie de Clermont-Ferrand est déjà présente dans un certain nombre de magazines culturels lyonnais. L'achat d'espaces publicitaires, représentant une faible part du budget pour l'instant devra se développer, essentiellement pour accentuer une présence autour de la métropole lyonnaise. Cela permet d'annoncer la programmation en mettant en avant les spectacles évènements qui ne sont programmés qu'à Clermont-Ferrand.

Du point de vue des réseaux professionnels, la Comédie de Clermont-Ferrand a intégré en 2017 le festival [re]connaissance.
Sur une idée du Pacifique | CDC de Grenoble et de la Maison de la Danse de Lyon, 19 partenaires réunissent les énergies de leurs différentes structures culturelles et s'associent pour contribuer au repérage de chorégraphes. C'est ainsi qu'ils ont créé le concours de danse contemporaine [re]connaissance. L'objectif est de rendre visible la diversité de la création chorégraphique, de mieux accompagner dans la durée des artistes au talent déjà confirmé mais encore peu identifiés ou peu diffusés.
Un jury professionnel décerne les deux premiers prix, le public le troisième. Les partenaires s'engagent à accueillir des spectacles, à offrir des coproductions et des accueils en résidence.
La Comédie de Clermont-Ferrand accueillera ainsi pour la première fois Naïf Productions avec son spectacle *La mécanique des ombres* (premier prix du festival 2016) pour 4 représentations.

La fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes nous permettra également d'intégrer des dispositifs déjà existants en ex-Rhône-Alpes : le Préac théâtre et « Lycéens et apprentis à l'opéra ».
Les missions du Préac (pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle) évoluent. Désormais, leur territoire d'intervention s'étend à l'ensemble de la grande région et donc sur les trois académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon. Ainsi dès la saison 2017-2018, un Préac danse aura lieu à Clermont-Ferrand et à Grenoble autour d'une thématique commune, ce qui ouvrira la voie à de nouveaux partenariats, notamment avec le centre de développement chorégraphique de Grenoble.
Le Préac théâtre, porté par le Théâtre Nouvelle Génération – CDN de Lyon, s'ouvre donc à d'autres structures culturelles dont la Comédie de Clermont-Ferrand. Nous intégrons d'ores et déjà le comité technique opérationnel du Préac théâtre pour imaginer notre participation future.
Le dispositif « lycéens et apprentis à l'opéra » a pour vocation d'initier les jeunes à l'art lyrique et chorégraphique et de leur faire découvrir un opéra ou un spectacle de danse dans le cadre d'un travail préparatoire mené par leurs enseignants. La participation de chaque établissement comprend une formation à destination des enseignants, menée par notre professeur correspondant culturel, l'accueil des élèves et accompagnateurs aux meilleures places possibles, des rencontres avec les artistes avant ou après le spectacle, une visite guidée du lieu de spectacle selon des modalités définies. La Comédie de Clermont-Ferrand participera pour la première fois à cette opération au cours de la saison 2016-2017. Elle sera reconduite pour les saisons à venir.

Synthèse des objectifs territoriaux

-Inscrire le projet de la scène nationale dans une recherche de coopération et de partenariat avec les différents acteurs culturels de Clermont-Ferrand
-Renforcer la présence artistique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en nouant des partenariats avec des structures de proximité (maisons de quartier, centres sociaux-culturels...)
-Approfondir le travail en place auprès de la jeunesse au titre de l'éducation artistique et culturelle
-Développer des projets en transversalité avec d'autres grands opérateurs culturels de la ville
- Soutenir et accompagner la création locale en lien avec les autres équipements du spectacle vivant
-Contribuer au rayonnement de la Ville de Clermont-Ferrand en étant acteur de sa candidature à la Capitale européenne de la Culture
-Renforcer la présence de la scène nationale au sein du réseau de lecture publique
-Mettre en place des partenariats avec des équipements culturels communautaires pour la Biennale de la danse 2018 et les inciter à poursuivre en 2020
-Contribuer à dynamiser et à diffuser la création artistique dans les territoires notamment ruraux
-Faire du lieu identitaire de la scène nationale un totem, un lieu de vie culturelle incontournable, ouvert sur la ville, accessible à tous les publics

Chapitre 4 : Economie et organisation fonctionnelle

4.1. La construction du théâtre

4.1.1. Les équipements

Depuis sa création, la Comédie de Clermont-Ferrand programme des spectacles dans des salles municipales, essentiellement les deux salles de la Maison de la Culture, et ponctuellement dans d'autres lieux. Une convention régissant les conditions de mises à dispositions des salles municipales permettant à la Comédie de Clermont-Ferrand de développer son projet et ses missions a été signée en 2014 (cf annexe 1 p.48).
Le 19 décembre 2014, le conseil municipal a voté la construction du lieu identitaire de la scène nationale avec, au côté de la ville de Clermont-Ferrand, les apports financiers de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et de Clermont Auvergne Métropole.
Le projet s'est concrétisé avec la désignation du lauréat du concours d'architecte : Eduardo Souto de Moura (Ecole de Porto, Prix Pritzker 2011), unanimement sélectionné pour sa sobriété et son intelligence (cf annexe 3 p.56). Les architectes et les services de la Ville travaillent activement et en étroite collaboration avec les équipes de la Comédie de Clermont-Ferrand pour que cet outil soit performant et fonctionnel. L'ouverture est prévue à l'automne 2019 (cf annexe 2 p.55).

Ce théâtre sera doté de nombreux espaces, avec une superficie totale de 10 125m^2 :
- Un hall d'accueil du public donnant sur le boulevard François Mitterrand attenant à l'espace billetterie ;
- Deux salles de spectacles : une de 900 places environ (sans balcon) et une de 350 places modulable. Dans les deux salles, le rapport scène/salle, les équipements scénographiques et techniques, et le traitement acoustique contribueront à la qualité de la représentation. Chacune des salles aura un foyer attenant ;
- Un studio de répétition de 250 m2 équipé de gradins, permettant ponctuellement de présenter des formes artistiques à un groupe d'une quarantaine de spectateurs ;
- Un pôle de médiation culturelle configurable de plusieurs façons, pouvant également accueillir des réceptions privées ;
- Une brasserie située à l'angle du boulevard François Mitterrand et de la rue Léo Lagrange, et communiquant avec le hall d'accueil dont l'exploitant, désigné en 2017, travaillera en complicité avec l'équipe de la Comédie de Clermont-Ferrand ;
- Des espaces d'accueil et de travail pour les équipes administratives, artistiques et techniques (loges, foyers, bureaux…).

4.1.2. L'apport des partenaires

Avec la perspective de l'installation de la scène nationale dans son théâtre, l'équilibre de notre budget présent et à venir, que ce soit en termes de recettes ou en termes de dépenses, est un souci constant.

L'apport de la ville de Clermont-Ferrand a augmenté ces dernières années de manière très importante, avec l'intégration du budget des mises à disposition de locaux, de personnes et de matériel technique. Ce budget est inscrit à la fois en recettes mais également en dépenses. En 2019,

cette somme fera partie intégrante du budget de la Comédie et assurera une partie des frais de fonctionnement du bâtiment lorsqu'il sera livré.

L'ensemble des partenaires de la scène nationale s'est mobilisé sur le budget d'investissement pour la construction ; le temps est venu aujourd'hui qu'ils fassent de même pour le budget de fonctionnement.

En 2016, l'Etat a accompagné l'accueil des trois artistes associés à hauteur de 100 000€. Dès 2017, cette somme a été intégrée au budget de fonctionnement de la scène nationale et augmentée de 50 000€.

Les subventions du Conseil régional, du Conseil départemental ainsi que de la métropole sont à peu près stables depuis quelques années. Afin de permettre le développement du projet de la Comédie de Clermont-Ferrand, ces subventions ont été progressivement augmentées en 2017. Nous proposons un développement de cet apport financier étalé sur les deux prochaines années de cette convention pluriannuelle d'objectifs, en correspondance avec la prise en charge de l'équipement neuf, l'accroissement de l'activité et le développement de l'équipe nécessaire.

4.1.3. L'équipe

Jusqu'en 2016, l'équipe permanente de la Comédie était composée de 17 personnes - dont 2 employées municipales mises à disposition - pour un effectif correspondant à 20 Equivalents temps plein (ETP) hors intermittents.
Début 2017 un travail de restructuration de l'organigramme a été entrepris. Il a démarré par la mise en place d'entretiens annuels d'évaluation qui ont permis une redéfinition des fonctions et des missions et donné lieu à la révision de certaines fiches de poste.

Nous avons fait une projection de l'activité telle qu'elle devra se développer sur les années de cette convention pluriannuelle d'objectifs, avec la perspective de l'installation dans le théâtre pour la saison 2019-2020 et la constitution de l'équipe adaptée à la réalisation du projet. L'objectif est de faire grandir l'équipe au fur et à mesure, dès 2017, pour qu'elle soit déjà constituée et connaisse un certain temps d'expériences et de pratiques communes lui permettant d'être pleinement opérationnelle à l'ouverture du théâtre (cf annexe 7 p. 66).

La Comédie prévoit de se doter d'une véritable équipe technique attachée au projet avec un nombre raisonné de permanents et un pôle d'intermittents. Elle constituera aussi une équipe d'accueil billetterie dont les missions comprendront un volet relations publiques. L'équipe sera en charge :

- -du fonctionnement de la billetterie et du grand hall,
- -de la gestion des vacataires,
- -des relations avec le bar-restaurant
- -du lien avec le personnel de la sécurité et du gardiennage
- -de l'actualisation des espaces d'information et de communication à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment
- -de l'accueil et de l'animation du hall

Nous tenons à conserver une équipe qui ne soit pas surdimensionnée de façon à conserver l'esprit qui nous caractérise et l'implication de chacun au service du projet.

L'objectif sera de parvenir à ce que chacun dans le respect de sa différence puisse exercer et renforcer ses compétences au service du projet et du nouveau lieu.

Jusqu'à présent nous avons toujours favorisé des évolutions en interne des personnes désireuses de prendre d'avantage de responsabilités, comme par exemple la responsable de billetterie qui a été formée pour occuper également les missions de webmaster.
La plupart des formations sont également reliées à l'évolution du fonctionnement de l'équipe. Les choix de formations seront en priorité en concordance avec les besoins du développement des missions. Au moment de l'entrée dans le théâtre, une importante phase de formation aux nouveaux outils (son, lumière, machinerie…) est à prévoir pour l'équipe technique.

Nous tenons également à participer à la formation de jeunes et à leur insertion dans la vie professionnelle, par des contrats d'apprentissage de deux ans dans le secteur technique. Nous nous engageons à poursuivre cet accompagnement. Nous accueillons également pour la saison 2016-2017 une volontaire en service civique au sein de l'équipe des relations publiques. D'autres jeunes en service civique seront intégrés à l'équipe, pour quelques mois à chaque fois, dans les saisons à venir.

Nous avons la chance de connaître une stabilité et de très bonnes relations avec l'équipe des délégués du personnel, ce qui nous a permis de signer un accord d'entreprise en 2012. Nous avons adopté pour l'ensemble de l'équipe une règle permettant de trouver l'équilibre le plus juste possible parmi les salariés. C'est un objectif d'équilibre, qui fluctue évidemment en fonction de l'ancienneté et des évolutions de carrières, mais qui donne une ligne d'horizon.
A cette politique salariale s'ajoutent des avantages sociaux tels que les tickets-restaurant, les chèques vacances et une prime de fin d'année incluse dans l'accord d'entreprise, que nous souhaitons maintenir en cet état pour les années qui viennent.

4.2. Etat des lieux financier de la scène nationale

4.2.1. Les moyens financiers

En 2016 le budget de la scène nationale était de 3 817 000€.
A partir de 2017 une hausse régulière est prévue afin de parvenir d'ici à 2019 au budget nécessaire pour assurer le fonctionnement de scène nationale dans le futur lieu.
Le financement de la scène nationale repose essentiellement sur les subventions de fonctionnement perçues qui représentent 66% de son budget.
Pour 2017, la Comédie consacre 54% de son budget à l'artistique (dont 48% affectés à l'accueil et la production de spectacles) et 46% aux charges de structure. La masse salariale représente 25% du budget global pour l'exercice 2017.

C'est sur la base du respect de ces équilibres vertueux que les tableaux en annexe ont été établis (cf annexe 6 p.64)

4.2.2. Les coûts de fonctionnement

Des séances de travail sont programmées avec les services de la ville afin d'établir la convention de mise à disposition du lieu. Parallèlement, nous travaillons à un estimatif tant sur la partie fonctionnement du bâtiment avec une estimation des coûts d'abonnement et de contrats et des consommations que sur la partie liée à la maintenance et au renouvellement du matériel.

La masse salariale quant à elle augmente au rythme des accords de branche obligatoires (NAO de branche) et des obligations conventionnelles. Il convient de développer les compétences de chacun au service du projet artistique et ce, dans un souci d'efficacité mais également de maitrise budgétaire.
Néanmoins, inéluctablement, chaque année, les charges salariales à effectif constant vont augmenter globalement de 2%.

4.2.3. Le maintien de la marge artistique

Le maintien de la marge artistique est l'enjeu de cette convention pluriannuelle d'objectifs.
La répartition budgétaire présentant les charges de fonctionnement (structure et salaires) à 46 % du budget global est l'équilibre qu'il faudrait parvenir à maintenir afin de conserver une marge artistique suffisante pour remplir les missions de la scène nationale.
Dès 2016, une réflexion a été engagée avec l'ensemble des partenaires financiers de la Comédie afin d'examiner les possibilités de financement à apporter.

4.2.4. Maintien et développement des recettes propres

L'augmentation générale des tarifs pour la saison 2016-2017 ainsi que la très forte adhésion du public ont généré une hausse significative des recettes de billetterie. Nous proposons le maintien de ces tarifs jusqu'à l'ouverture du théâtre et du nombre de fauteuils à la vente jusqu'à l'ouverture du théâtre (cf annexe 5 p.63).

Avec l'embauche d'un ou une chargé de production et de diffusion, la scène nationale générera de nouvelles possibilités de ressources, d'abord par la vente de spectacles mais aussi par l'inscription dans un réseau de lieux français et internationaux, engagés également dans la production d'œuvres.

Comme expliqué en introduction, le mécénat est un secteur auquel nous consacrons beaucoup d'énergie, puisqu'un poste à temps partiel lui est dédié. Il est très important de pouvoir bénéficier au sein de l'équipe d'une personne qui peut dans la régularité travailler au quotidien à la recherche de nouveaux partenaires, entretenir des relations de proximité et suivre les accords conclus avec les mécènes. Ce secteur est en réel développement aussi nous envisageons l'évolution du poste vers un temps complet.
Avec en vue l'installation dans notre équipement, il peut encore se développer, car de toutes les discussions que nous avons avec nos partenaires, il ressort qu'ils sont très intéressés, en termes de visibilité et de compagnonnage, par la possibilité de bénéficier d'une aussi belle vitrine que celle du bâtiment d'Eduardo Souto de Moura, de la programmation internationale et de sa fréquentation de plus de 50 000 spectateurs annuels. Nous espérons donc un développement du budget mécénat sur les quatre ans concernés par cette convention pluriannuelle d'objectifs.
Le mécène principal actuel est la Fondation Michelin, avec qui notre première convention triennale se termine en 2017. La Fondation Michelin nous renouvelle son soutien avec la signature d'une nouvelle convention triennale qui couvrira de 2018 à 2020.
En 2016, de nouvelles entreprises mécènes nous ont rejoint dont les laboratoires Théa et l'entreprise MS. La Comédie bénéficie du soutien de 30 entreprises mécènes et 77 mécènes particuliers.

Synthèse des objectifs de l'organisation fonctionnelle

Dès 2017 et progressivement, se donner mes moyens (humains et financiers) de pouvoir intégrer en 2019 le théâtre construit pour le faire fonctionner instantanément :

-Evolution dès 2017 du budget de la Comédie
-Maintien des équilibres financiers
-Maintien des recettes propres autour de 30 % du budget
-Constitution par étapes d'une équipe minimale opérationnelle et adaptée au projet et à l'outil
-Suivi du rôle de maître d'usage tout au long de la construction
-Etude et finalisation des modalités de mise à disposition du lieu dédié avec la Ville de Clermont-Ferrand

Chapitre 5 : Modalités d'exécution

5.1 Les moyens du projet

Les cosignataires s'accordent sur les perspectives morales et budgétaires à 4 ans annexées au contrat, tant en fonctionnement qu'en investissement, et s'engagent à rechercher les moyens d'atteindre les niveaux de financement indiqués, en fonction des programmes proposés et dans le cadre des budgets annuels votés par les assemblées délibérantes.

Une convention prévisionnelle financière sera établie selon les modalités suivantes :

- Pour l'exercice N+1, le directeur propose pour le 30 juin de l'année N son programme d'actions et son budget prévisionnels par nature et par fonction sous une présentation commune à l'ensemble des financeurs.
- Une réflexion commune permettra de définir les principes de gestion des coûts et de la comptabilité analytique afin d'en faire un outil d 'évaluation unique et collectif.
- Après instruction, cette proposition sera soumise aux services de l'Etat et aux instances délibérantes de chaque collectivité signataire.
- Les partenaires financiers veilleront à faire connaître le niveau de leur financement annuel dans les meilleurs délais et si possible avant la fin du mois de janvier chaque année.

Les modalités de versement seront fixées respectivement par chacun des partenaires dans le cadre de leur convention financière annuelle.

Durée

Le contrat est conclu pour 4 ans à compter du 1er janvier 2017.
Les signataires conviennent de se réunir pour définir les conditions de l'éventuelle mise en œuvre d'un nouveau contrat, au moins six mois avant son expiration.

Obligation administrative et financière

L'association adressera chaque année à tous les partenaires :

- Avant le 30 juin : le compte de résultat, le bilan financier et les annexes arrêtés par le Conseil d'administration, approuvés par l'assemblée générale et certifiés par le commissaire aux comptes.
- Ces documents seront accompagnés d'un compte de résultat analytique et d'un bilan d'activités détaillé de l'année précédente, afin de pouvoir apprécier la mise en œuvre des projets au regard des objectifs annuels définis en application du contrat.
- Avant le 30 novembre : le programme d'activités prévisionnel de l'année N+1, accompagné de son budget prévisionnel par nature et par fonction présenté sous la forme Unido.

5.2 Suivi et processus d'évaluation

Bilan d'activité et évaluation annuels

Le bilan annuel d'activités sera rédigé avec pour guide le présent schéma du contrat d'objectifs, ce qui permettra au Conseil d'administration de la Comédie de faire tout au long de sa réalisation les observations et les éventuelles demandes de recentrage des activités qui sembleraient s'écarter des objectifs regroupés dans ce contrat.

L'évaluation des conditions de réalisation des différentes missions et des actions auxquelles les collectivités ont apporté un concours spécifique est réalisée annuellement. Elle est présentée systématiquement, chaque année, à l'occasion d'un conseil d'administration de l'association et sera, si possible, corrélée à une présentation financière analytique.
Les critères d'évaluation devront permettre d'apprécier la réalisation des objectifs généraux comme :

- les enjeux et la qualité artistique de la programmation
- la politique des publics (élargissement des publics, formation du spectateur, éducation artistique et culturelle)
- l'accompagnement des artistes (artistes associés, artistes installés sur le territoire, coproduction et résidences)
- l'insertion de la Comédie – Scène nationale dans son environnement : actions engagées en direction de chaque territoire (municipal, métropolitain, départemental, régional), mise en œuvre des dispositifs et moyens dédiés.

Les écrits : tableaux de suivi, bilans par action, grille annuelle des indicateurs (cf annexe 8 p.67), viendront compléter ce bilan.
L'évaluation artistique des activités de la scène nationale doit rester un espace de dialogue sensible, partagé au sein du conseil d'administration avec l'ensemble des partenaires. Elle ne peut pas se résumer uniquement en tableaux statistiques ; son impact, sa complexité doivent pouvoir s'analyser à la lumière d'autres éléments que le strict langage des chiffres.

L'évaluation finale
Au cours du premier semestre de la dernière année de validité du contrat, il est procédé à une évaluation globale des résultats obtenus pour chacun des objectifs visés.
La Comédie produira un bilan d'auto-évaluation de la mise en œuvre du contrat qui sera transmis à chacun des signataires. Sur cette base et à partir d'un recueil plus général de données, d'observations et d'analyses, chacun de ceux-ci pourra mobiliser ses propres moyens d'expertise.

Il reviendra au président de l'association de mettre les conclusions des différentes évaluations en débat contradictoire devant le conseil d'administration, cadre dans lequel sera établie une synthèse pour servir de base à l'élaboration d'un éventuel futur contrat.

Communication
L'association s'engage à mentionner dans toutes publications et manifestations relatives au contrat le soutien et la participation des partenaires financiers en conformité avec leur charte graphique.

Exécution du contrat
Des moyens annoncés réduits remettraient en question la réalisation du présent contrat.

Litige
Tout litige relatif au présent contrat relèvera de la compétence des tribunaux de Clermont-Ferrand.

Annexe 1 – Convention de partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2017-2020

ENTRE

La Commune de Clermont-Ferrand, représentée par son Maire, Monsieur Olivier BIANCHI, en vertu de la délibération du conseil municipal en date du 29 septembre 2017.

Ci-après dénommée « La Ville »,

ET

L'association « La Comédie de Clermont-Ferrand, scène nationale », représentée par son Président.

Ci-après dénommée « La Comédie de Clermont-Ferrand »,

PRÉAMBULE :

- Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- Considérant la charte des missions de service public pour le spectacle vivant d'octobre 1998 ;
- Considérant les circulaires du ministre de la culture et de la communication en date du 8 janvier 1998 et du 31 août 2010 relatives aux contrats d'objectifs des scènes nationales ;
- Considérant le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques ;
- Considérant les missions que l'association s'est donnée au travers de ses statuts ;
- Considérant le projet artistique de Jean-Marc Grangier, Directeur de la Comédie de Clermont-Ferrand, approuvé en novembre 2001 ;
- Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs dont l'exécution est confiée à Jean-Marc Grangier, Directeur de la Comédie de Clermont-Ferrand et couvrant la période 2017 – 2020.

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise à disposition de locaux et les prestations à titre onéreux fournies par la Ville de Clermont-Ferrand à la Comédie de Clermont-Ferrand, scène nationale.

ARTICLE 2 : NATURE DES LOCAUX MIS À DISPOSITION ET DES PRESTATIONS

La Ville s'engage à fournir les prestations suivantes sur le site de la Maison de la Culture :

- mise à disposition de salles de spectacle ;
- prestations techniques scéniques ;
- prestations administratives / d'accueil ;
- mise à disposition de matériel scénique ;
- mise à disposition de fournitures scéniques ;
- mise à disposition d'autres salles ;

2-1 Prestations - mise à disposition de salles de spectacle
(exploitation et fonctionnement général – lieux scéniques en référence)

La Ville met à la disposition de la Comédie de Clermont-Ferrand les salles Jean Cocteau et Boris Vian de la Maison de la Culture.

Le nombre annuel de journées d'utilisation, toutes activités confondues, est de 250 maximum.

2-2 Prestations - mise à disposition d'espaces techniques

La Ville met à la disposition de la Comédie de Clermont-Ferrand :

- un bureau régie générale : zone A, 1er étage, 6,32 m²
- un local technique : zone A, 2ème étage, 11,79 m² (rangement de matériel scénique)
- un emplacement pour coffre-fort : zone C, 1er étage, 1 m² (local d'attente)

L'installation et le démontage du coffre-fort ainsi que la remise en état si nécessaire de l'espace dédié est à la charge de la Comédie de Clermont-Ferrand. Cette dernière assure sans recours possible contre la Ville son coffre-fort et son contenu, de même que les conséquences potentiellement induites par le vol ou la destruction. L'accès au coffre-fort est possible lors des horaires d'ouverture de la Maison de la culture et avec un badge d'accès spécifique remis à la Comédie de Clermont-Ferrand.

Toute transformation ou modification projetée par l'utilisateur concernant l'aménagement des lieux utilisés et impliquant des travaux de type « locatif » devront faire l'objet d'une information préalable auprès du service Équipements de spectacles, d'une demande auprès de la Direction de la Culture, service Équipements de spectacles et d'une autorisation de la Ville.

2-3 Prestations – mise à disposition d'autres salles, autres activités

Un certain nombre d'activités de répétition ou de préparation au spectacle, de stages, d'activités diverses ont lieu dans les salles de réunion de la Maison de la Culture : J. Grippel, L. Chavignier, A. Vialatte.

D'autres d'activités de médiation et de réception peuvent avoir lieu occasionnellement dans les halls de la Maison de la Culture.

2-3-1 Utilisation de ces salles

Le nombre annuel de journées d'utilisation, réparti dans ces salles et toutes activités confondues est de 280 jours maximum. Le calendrier prévisionnel de ces utilisations sera communiqué à la Ville en même temps que le planning général d'utilisation des salles par l'utilisateur, selon le rythme défini à l'article 3 de la convention.

2-3-2 Sécurité

L'utilisateur devra veiller au respect des normes de sécurité particulières de ces locaux. Ces salles disposent d'un classement ERP précis relatifs aux activités de réunions. L'éventuelle transformation de ces locaux en salles de répétition ou de production de spectacles devra être traitée avec soins et mesures.

Tout projet de changement important, induisant potentiellement un changement de destination, devra être soumis pour accord au moins trois mois à l'avance au service des Équipements de spectacles de la ville. Un dossier spécifique de sécurité pourra être demandé, à la charge de l'utilisateur.

2-4 Prestations - matériel scénique

1/ Le matériel technique scénique dit sédentaire

Sous réserve de disponibilité, le matériel technique scénique dit sédentaire est mis à disposition de l'utilisateur dans chaque site de spectacle référencé.
Cette mise à disposition comprend également l'ensemble des fournitures scéniques courantes concernant son matériel, destinées au fonctionnement des lieux scéniques en référence (théâtre en ordre de marche), notamment le remplacement des lampes de projecteurs utilisées dans les deux sites de référence, les filtres colorés courant, sous réserve de leur disponibilité dans le stock de la Ville, ainsi que les adhésifs scéniques d'utilisation courante.

2/ Le matériel technique scénique dit « mobile »
Sous réserve de disponibilité, le matériel technique scénique dit « mobile » est mis à disposition de l'utilisateur sur les sites de spectacles référencés ainsi qu'éventuellement, sur des sites de spectacle inhabituels, situés sur le territoire de la métropole clermontoise et de ses communes. A cet effet, il sera tenu compte du caractère prioritaire de l'utilisateur.

Le transport de ce matériel est réalisé par la Ville dans les limites géographiques de la métropole clermontoise et de ses communes, éventuellement avec l'aide des personnels spécialisés de l'utilisateur, après accord de la Ville. Ce matériel sera valorisé selon les tarifs votés annuellement par le Conseil municipal.

Cette mise à disposition comprend également l'ensemble des fournitures scéniques courantes concernant son matériel, destinées au fonctionnement des lieux scéniques en référence (théâtre en ordre de marche), notamment le remplacement des lampes de projecteurs utilisées dans les deux sites de référence, les filtres colorés courant, sous réserve de leur disponibilité dans le stock de la Ville, ainsi que les adhésifs scéniques d'utilisation courante.

En dehors de ces prestations, l'utilisateur prendra à sa charge pour ses activités et en particulier pour ses activités de résidence, coproductions ou productions, l'ensemble des consommables scéniques, matériaux et matériels spécifiques.

ARTICLE 3 : OBLIGATION DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS ET D'EXPRESSION DES BESOINS

3-1 Programmation

Pour permettre l'organisation de ces prestations dans les meilleures conditions et maintenir la priorité de programmation de la Comédie de Clermont-Ferrand, le Directeur de celle-ci communiquera les dates de sa programmation pour la saison suivante au plus tard le 31/03 de chaque année (n) pour la période allant d'octobre à décembre de la même année (n) et le 30/04 pour la période allant de janvier à juin de l'année suivante (n+1).

Le calendrier de programmation établi par la Comédie de Clermont-Ferrand tiendra compte des festivals et manifestations programmés régulièrement à la Maison de la Culture.

Les informations mensuelles complètes et définitives d'horaires et de durée concernant l'accueil des spectacles, les répétitions publiques ou toute autre activité dans les lieux en référence seront fournies par l'utilisateur à la Ville avant le 10 du mois précédent.

Toute volonté de modification des horaires devront faire l'objet, dès qu'elle sera connue par l'utilisateur, d'une information et d'un accord préalable du service Équipements de spectacles. Ces demandes de modifications imprévues devront rester l'exception et les demandes seront faites à la Ville dès la connaissance du problème et au plus tard 10 jours avant.

La Ville se réserve le droit de ne pas donner suite à ces demandes ou de ne pas en supporter les coûts, l'utilisateur s'engageant alors à supporter ces coûts induits, de toute nature, s'il maintient sa demande. La Ville lui facturera alors ces coûts supplémentaires aux tarifs en vigueur.

Les utilisations complémentaires de ces salles ou autres salles (G. Conchon, Cour des Trois Coquins…) seront traitées selon le même processus que pour l'ensemble des autres organisateurs de spectacles, sans priorité particulière.

3-2 **Obligations techniques et** de **sécurité**

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à fournir à la Ville les fiches techniques et les dossiers de sécurité à jour des spectacles déjà produits et programmés par elle au minimum deux mois à l'avance pour tous les lieux ; trois mois en cas de configuration scénique particulière dans ces sites et/ou en cas d'utilisation de matériel pyrotechnique scénique et/ou en présence de flammes.

Pour ses activités de résidence, coproductions ou productions, il sera fourni dans les mêmes délais une fiche technique prévisionnelle, ainsi qu'en cas d'utilisation de matériel pyrotechnique scénique et/ou en présence de flammes.

ARTICLE 4 :

4-1 Prestations techniques scéniques (« théâtre en ordre de marche »)

La Ville s'engage à fournir des prestations techniques scéniques permettant la réalisation (montage, exploitation, démontage) des spectacles et manifestations programmés par la Comédie de Clermont-Ferrand. Cette prestation comprend les matériels disponibles (voir article 2-4) et les personnels techniques comme suit :

> Salle Jean Cocteau

- prestation plateau : 2 personnes
- prestation lumière : 1 personne

- prestation sonorisation : 1 personne

> Salle Boris Vian
- prestation plateau/lumière/sonorisation : 1 personnel technique polyvalent

4-2 Prestations administratives et d'accueil

4-2-1 Billetterie

La Ville apporte son concours à la Comédie de Clermont-Ferrand pour l'accueil et la vente de billets au public. La gestion de la billetterie est placée sous la seule responsabilité de la Comédie de Clermont-Ferrand.

4-2-2 Secrétariat

La Ville apporte son concours à la Comédie de Clermont-Ferrand pour l'accueil physique et téléphonique du public ainsi que pour le secrétariat de communication.

4-3-3 Accueil du public aux horaires de spectacles

La Ville apporte son concours à la Comédie de Clermont-Ferrand pour assurer l'accueil et le contrôle du public aux horaires de spectacle. Les heures d'ouverture du service seront définies d'un commun accord entre l'utilisateur et la Ville.
Les dispositifs de jauge de salles seront communiqués à la Ville, service Équipements de spectacles, par l'utilisateur le 10 du mois précédent.

Dénombrement indicatif des personnels d'accueil du public selon la salle et la jauge retenue :

> Salle Jean Cocteau
- jauge balcon ouvert : 12 personnes
- jauge orchestre seul : 10 personnes

> Salle Boris Vian
- entre 1 et 3 personnes

> Autre : répétitions publiques, rencontres, conférences… Si nécessaire et sur demande expresse et dont la nécessité sera validée par les responsables du site : 1 personne.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

5-1 Assurances

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à contracter chaque année un contrat d'assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels, immatériels causés au tiers et à la Commune du fait des activités organisées par elle ou par d'autres utilisateurs autorisés par elle, dans les lieux mentionnés à l'article 2 de la présente convention.

De même, la Comédie de Clermont-Ferrand devra souscrire un contrat couvrant le risque locatif pour l'occupation de ces locaux. Ce contrat devra garantir les biens immobiliers et mobiliers en incendie, dégâts des eaux, risques électriques, bris de machine, vol et vandalisme.

Conformément à l'article 2-2, le coffre-fort et son contenu seront assurés spécifiquement, sans recours, par la Comédie de Clermont-Ferrand. Une attestation sera fournie à la Ville.

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à communiquer les attestations d'assurances « responsabilité civile », « risque locatif » et « coffre-fort » à la signature de la présente convention et tous les ans à la date de sa reconduction.

5-2 Sécurité

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à respecter, lors de la mise en œuvre des spectacles de sa programmation sur les scènes de la Ville, les règles et normes de sécurité en vigueur pour les établissements recevant du public de type L, W, Y. La Comédie de Clermont-Ferrand est réputée disposer de personnels spécialisés en matière de spectacles, disposant de compétences reconnues dans le domaine de la sécurité. Elle devra identifier ses salariés par écrit auprès de la Ville et l'avertir de tout changement concernant ce sujet.

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à tenir compte dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa programmation, des dispositions particulières des lieux scéniques de la Ville, au regard des dispositifs et règlements de sécurité.

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à fournir à la Ville, service Équipements de spectacles, notamment dans le cadre de la fourniture des fiches techniques des spectacles programmés, tous les éléments et informations concernant les problèmes de sécurité liés à ces accueils.

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à fournir, 3 mois à l'avance, à la Ville, service Équipements de spectacles, tous les éléments et informations constituant formellement un « dossier de sécurité » spécifique du spectacle en question, modifiant l'organisation et les dispositifs d'exploitation habituels des lieux scéniques, ceci afin d'informer complètement, pour avis le SDIS et la commission ad hoc (délai 2 mois) et pour autorisation d'exploitation, Monsieur le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand.

La Comédie de Clermont-Ferrand s'engage à prendre à sa charge tout dispositif de sécurité supplémentaire et compensatoire aux normes et règlements de sécurité en vigueur, ainsi que les coûts d'étude et de contrôle de ces dispositifs, liés à la mise en œuvre des spectacles de sa programmation.

La Comédie de Clermont-Ferrand fournira à la Ville le détail des habilitations et autorisations techniques diverses, liées à la sécurité du travail, pour l'ensemble de son personnel.

La Ville prendra en charge la totalité des frais relatifs au service de sécurité incendie réglementaires courants pour les répétitions publiques, les représentations et les activités nécessitant ce service.

5-3 Sûreté

Le développement des actions volontaires d'atteinte aux personnes, aux biens ou aux bâtiments nécessite l'application de mesures de sûreté visant à prévenir et à lutter contre ces actes délibérés.

Cette question étant l'affaire de tous, la Ville, gestionnaire de sites et salles de spectacle, et la Comédie de Clermont-Ferrand, organisateur et producteur, s'engagent à contribuer, chacune pour leur part, à la sûreté des spectacles et manifestations de la Comédie, dans le cadre des moyens et périmètres d'action définis par chacun.

Une vigilance commune sera portée sur la sûreté interne et externe aux locaux, dans un souci de protection des publics et des personnels. L'ensemble des personnels concernés de la Ville et de la Comédie est et continuera à être sensibilisé à ce sujet.

Le cadre de coordination de ces questions sera assuré entre le service des Équipements de spectacles et la Comédie, lors de leurs réunions régulières.

ARTICLE 6 : COÛTS DES MISES À DISPOSITION ET PRESTATIONS

Le coût annuel des prestations de service fournies par la Ville s'élève à 500 000 € HT, soit 600 000 € TTC, réparti comme suit :

- Prestations - mise à disposition des salles de spectacle en ordre de marche : 366 667 € HT, soit 440 000 € TTC ;
- Prestations administratives : 58 333 € HT, soit 70 000 € TTC ;
- Prestations - mise à disposition autres salles : 75 000 € HT, soit 90 000 € TTC.

La Comédie de Clermont-Ferrand devra s'acquitter de cette somme à concurrence de 25 % le premier mois de chaque trimestre civil.

ARTICLE 7

Un bilan de l'exécution des clauses de la présente convention sera fait conjointement par la Ville et la Direction de la Comédie de Clermont-Ferrand.

ARTICLE 8

Cette convention annuelle qui prend effet à la date de signature par les parties est tacitement reconductible jusqu'à l'installation de la Comédie de Clermont-Ferrand dans son lieu identitaire.

ARTICLE 9

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par la Ville et l'association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 10

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 11

Au cas où une contestation s'élèverait sur l'exécution de la présente convention, les co-contractants s'engagent à se rencontrer préalablement à toute action pour déterminer les raisons de leur désaccord et trouver une solution dans un esprit de conciliation.

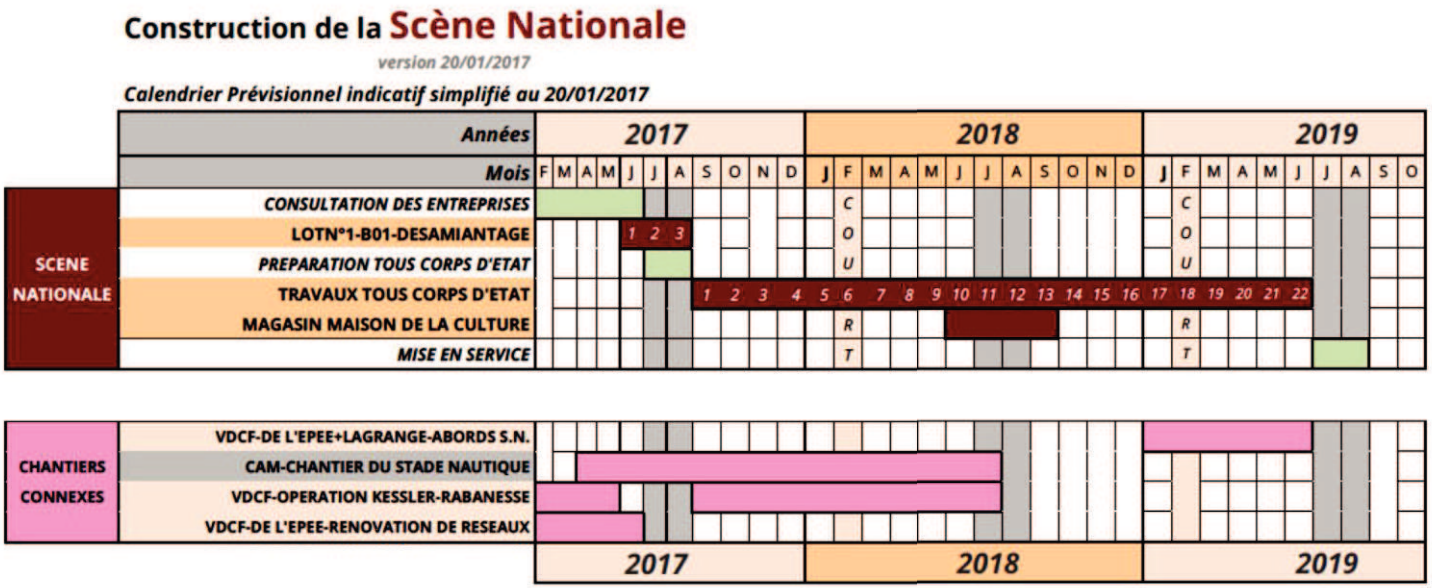
A défaut de règlement amiable, tout litige résultant de son exécution est du ressort du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait en deux exemplaires, à Clermont-Ferrand, le

Pour la Commune de Clermont-Ferrand
Le Maire

Pour la Comédie de Clermont-Ferrand,
Scène nationale
Le Président,

Annexe 2 – Calendrier de réalisation des travaux de la scène nationale



Les travaux prévus pour le magasin Maison de la Culture commenceront à partir du 11 juin 2018.

Annexe 3 – Présentation du projet de l'architecte Eduardo Souto de Moura

Ce ne sont pas moins de 150 projets qui ont été examinés à la loupe suite à l'appel à candidature européen lancé en janvier 2015. Et c'est le projet d'Eduardo Souto de Moura, récompensé en 2011 du prix Pritzker, équivalent du prix Nobel en architecture, qui aura convaincu les différents jurys. Pour Michel Rollier, qui préside la Comédie, *« nous avons eu plusieurs très beaux projets mais celui-ci est exceptionnel (…). Nous ne sommes pas dans le bling-bling, c'est un projet élégant, ouvert, fonctionnel, d'une apparente simplicité qui dissimule un véritable contenu d'intelligence ».*

« Un fragment de la ville »

Celle d'Eduardo Souto de Moura pour qui ce futur lieu identitaire du spectacle vivant *« n'est pas un objet, un édifice complexe, mais un visage, un fragment de la ville, que l'on va redessiner en complexe théâtral. Nous ne souhaitions pas travailler en rupture mais plutôt établir un dialogue avec l'existant. On ne récupère pas seulement une histoire mais aussi des volumes et des proportions qui ne sont pas indépendants de la façade. Le patrimoine est opératif, disponible, c'est comme la grand-mère dans une famille, c'est la mémoire! ».* Ce projet ambitieux s'inscrit *« dans un contexte difficile avec le voisinage de Vigneron, qui rend l'écriture architecturale plus ardue »*, pour le maire Olivier Bianchi, qui n'est *« pas adepte des coups médiatiques sans prise en compte du territoire et de l'âme de la ville ».*

Être à la hauteur

Connu depuis 2009, le choix du site d'implantation répond en effet à un besoin de réhabilitation de cette friche urbaine, le projet intégrant la rénovation de l'ancienne gare routière construite par l'architecte clermontois Valentin Vigneron. Un besoin de rénovation urbaine qui entre en cohérence avec l'opération Kessler-Rabanesse et avec la future bibliothèque, installée sur le site de l'Hôtel-Dieu. Mais ce nouvel écrin représente surtout un outil formidable pour les artistes et les équipes de la Comédie : pour l'architecte associé François Bouchaudy, la volonté est que *« le lien entre l'avant et cet espace ouvert sur la rue au public, et l'arrière, pour les professionnels, soit les salles de spectacles, disposées au centre ».* Prévu pour la rentrée 2019, ce lieu emblématique de la création artistique va révolutionner le travail des équipes de la Comédie, dont le président rappelle : *« notre premier devoir sera d'être à la hauteur de ce projet, et nous le faisons avec talent et avec cœur, preuve en est la fréquentation en hausse depuis déjà plusieurs années ».* ▮





LES CHIFFRES CLÉS

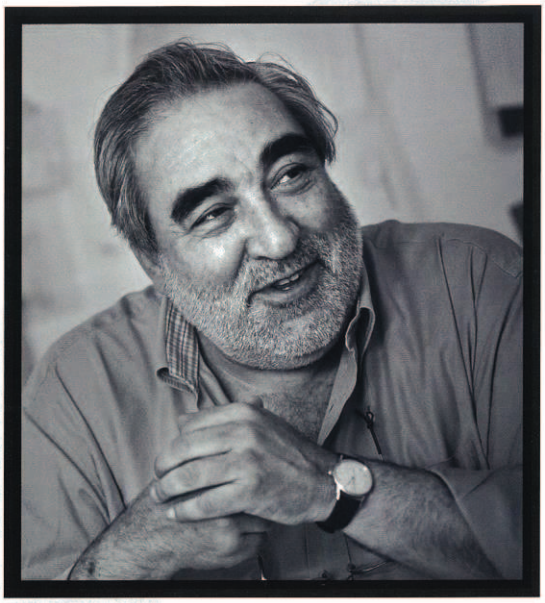
- **Surface totale : environ 9 500 m²**
- **Coût de l'opération** (travaux*, honoraires et autres dépenses) : 31 000 000 € HT.
- **Participations financières**
 - État : 6 000 000 €,
 - Conseil régional d'Auvergne : 4 000 000 €,
 - Conseil départemental du Puy-de-Dôme : 4 000 000 €,
 - Clermont Communauté : 8 000 000 €,
 - Ville de Clermont-Ferrand : 9 000 000 €.

* Estimation prévisionnelle : 21 500 000 € HT.

CULTURE

L'ARCHITECTE

LA COMÉDIE DE CLERMONT



Eduardo Souto de Moura

Né le 25 juillet 1952, Eduardo Souto de Moura est un architecte portugais mondialement connu pour ses dessins et ses créations architecturales, à la fois polyvalentes et cohérentes, contextuelles et universelles, et rarement affectées par les modes ou les styles. Le mur, la pierre naturelle ou le béton utilisé comme pierre artificielle sont les principaux vecteurs de transposition de ses concepts formels. Acteur majeur de « l'école de Porto » où il enseigne, il a remporté en 2011 le prix Pritzker, véritable « Prix Nobel d'architecture ». Depuis la création de son agence en 1980, il a réalisé plus de soixante projets, pour la plupart au Portugal, mais aussi en Espagne, en Italie, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Suisse. Parmi ses œuvres les plus emblématiques figurent la maison du cinéaste Manoel de Oliveira à Porto, le stade de Braga (2003) et le musée Paula Rêgo à Cascais (2009), l'Espace Michel Torga, Centre Culturel à Sabrosa (2011), le Pavillon multi-usage à Viana do Castelo (2013), l'École d'hôtellerie et de tourisme, Fundação Robinson (2011). L'équipe spécialement constituée pour le projet clermontois présente de très nombreuses références dans le domaine de la conception d'équipements culturels, particulièrement de théâtres.

L'ÉQUIPE D'ARCHITECTES ASSOCIÉS

Coordinateur de l'équipe de maîtrise d'œuvre : **Agence Bruhat & Bouchaudy** (architectes, Chamalières et Vichy). Représentée par **François Bouchaudy,** architecte DPLG, président de la Maison de l'Architecture d'Auvergne depuis juin 2014. Une agence d'architecture régionale solidement implantée depuis de nombreuses années et totalisant plusieurs dizaines de références construites de bâtiments publics de tous types) et de logements collectifs en Auvergne et Rhône-Alpes (École d'architecture de Saint-Étienne, Maison du parc du Livradois-Forez à Saint-Gervais-sous-Meymont, Hôtel de Ville de Beaumont...).

BUREAUX D'ÉTUDES ASSOCIÉS

• **Scénographie Kanju** (scénographes, Aix et Paris), **Félix Lefebvre** (né le 24 juillet 1954), cogérant et architecte de formation, a été directeur technique de grandes institutions culturelles (Grande Halle de la Villette, Théâtre des Amandiers à Nanterre, Théâtre du Châtelet...) et a participé à la production d'œuvres théâtrales avec des metteurs en scène tels que Patrice Chéreau, Luc Bondy, Peter Brook, Klaus Michaël Grüber et d'opéras avec des chefs d'orchestre tels que Pierre Boulez, Daniel Barenboïm, Claudio Abbado... Parallèlement à la production de spectacles, il a participé à la programmation ou la construction de nombreux équipements culturels : rénovation du Châtelet, Grand Théâtre d'Aix, Philharmonie de Paris, Villa Méditerranée, Théâtre de la Joliette...

• **Acousticiens Kahle Acoustics & Échologos** (acousticiens, Bruxelles et Clermont-Ferrand). Eckhard Kahle possède une double formation, musicale et scientifique. En tant que musicien professionnel (orchestre des jeunes de la Communauté européenne, Chamber Orchestra of Europe...), il a travaillé avec des chefs d'orchestre tels que Claudio Abbado, Zubin Mehta ou Léonard Bernstein. Spécialiste et enseignant renommé dans le domaine de l'acoustique, il a contribué à la programmation ou à la construction de nombreux et importants équipements culturels dans le monde entier et collaboré avec des architectes tels que Renzo Piano, Jean Nouvel ou Paul Andreu. La société Échologos possède une solide expérience en acoustique architecturale et a réalisé de nombreux équipements culturels, principalement en France (récemment le Zéphyr à Hem, le Centre des congrès et auditorium symphonique de l'Aube à Troyes, La FabricA, lieu de répétitions et de résidence du Festival d'Avignon...).

BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES

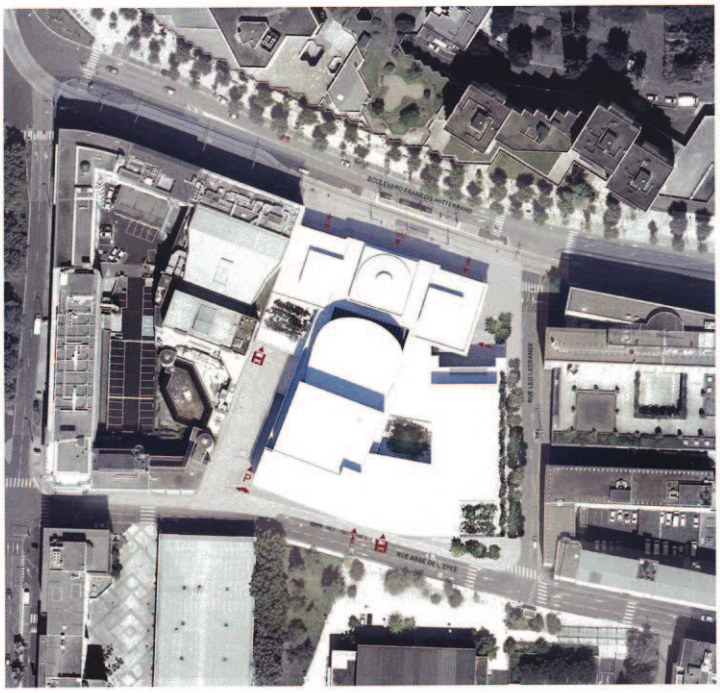
• **Egis** (études techniques Tous Corps d'État, Agences de Lyon et Clermont-Ferrand) Groupe international d'ingénierie, Egis intervient dans les domaines des transports, de la ville, du bâtiment, de l'industrie, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie. Il possède environ 12 000 collaborateurs, dont 7 800 dans l'ingénierie.

• **Tribu** (qualité environnementale, agence de Lyon). Pionnier de la conception écoresponsable des bâtiments et des territoires depuis 1990, Tribu a participé à une cinquantaine d'opérations urbaines et d'écoquartiers et à la construction de près de 300 bâtiments dont une douzaine à énergie positive.

DOCUMENTS FOURNIS PAR LA VILLE DE CLERMONT

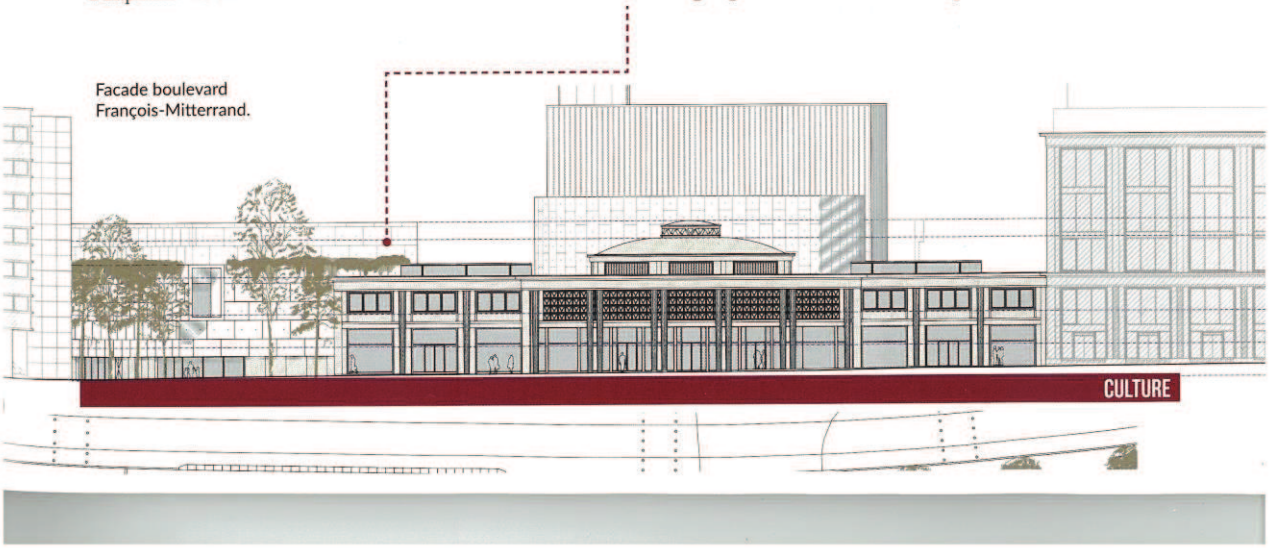
Parti urbain

La conservation de l'ancienne gare routière sur le boulevard François-Mitterrand contraint fortement l'organisation du projet. Sa position sur le boulevard François-Mitterrand et son architecture connues pour accueillir du public, vouent naturellement ce bâtiment à devenir l'entrée du nouvel équipement culturel. Mais son gabarit, très modeste au regard des constructions environnantes, fragilise son statut. La nouvelle construction s'inscrit dans un rapport subtil d'échelles qui permet d'intégrer sans la dénaturer l'ancienne gare dans un nouvel ensemble beaucoup plus important. Les volumes sont organisés progressivement sur la parcelle de manière à offrir des façades sur rues de hauteurs comparables avec les bâtiments voisins, alors que les volumes tout en hauteurs de la grande salle sont positionnés en retrait. Côté sud, rue Abbé-de-l'Épée, la façade s'infléchit en retrait de la limite de parcelle afin d'offrir des espaces piétons plantés, en cohérence avec les aménagements paysagers situés de l'autre côté de la rue, aux abords du stade nautique Pierre-de-Coubertin. Une cour de service couverte et discrète, mais largement ouverte sur la rue Abbé-de-l'Épée, sera créée de manière distincte de celle de la Maison de la Culture. Le parti fonctionnel d'implanter les deux salles de spectacles de plain-pied contraint d'utiliser la totalité de la surface du terrain, y compris la bande prévue initialement non constructible le long de la rue Léo-Lagrange. Des précautions seront prises pour préserver les vestiges archéologiques de cette zone. Afin d'assurer la continuité des cheminements piétons longeant le stade nautique, l'emprise de la voirie de la rue Léo-Lagrange sera réduite. Le stationnement du public sera localisé sur la place des Salins.



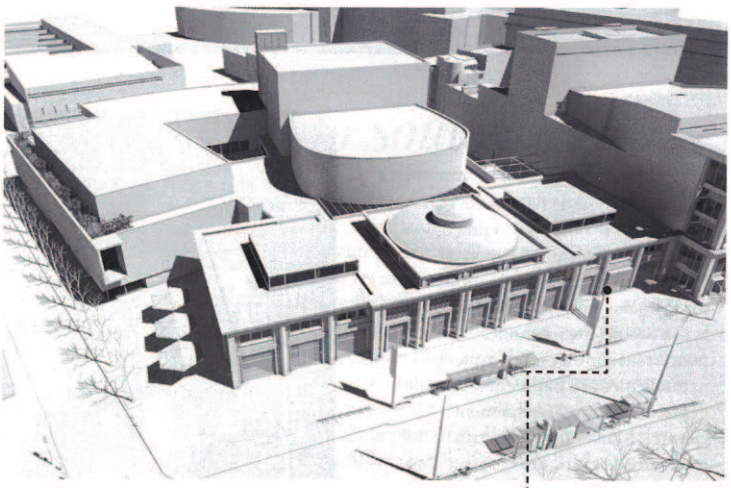
LA BRASSERIE

Bien que communiquant directement avec le hall de la Comédie, la brasserie est totalement autonome. Ses accès publics comme son accès de service (discret) lui sont propres. Sa position à l'angle du boulevard François-Mitterrand et de la rue Léo-Lagrange, la rend aisément identifiable. Elle lui permet également de bénéficier d'une vaste terrasse à l'est, sur la rue Léo-Lagrange.



Parti architectural

Côté Nord, l'ancienne gare routière accueille toutes les fonctions d'accueil du public. Sans transformation majeure de son aspect originel, à l'exception de la suppression du dernier étage en retrait, elle constitue la façade identitaire de La Comédie au Nord, sur le boulevard François-Mitterrand. L'écriture architecturale des constructions neuves, à base de volumes simples aisément identifiables traduit la nature des lieux. Ouverte au sud par de larges baies qui laissent transparaître l'activité interne des bureaux, loges et autres ateliers, l'architecture se referme rue Léo-Lagrange du côté droit de la salle de 350 places. Seules les circulations du rez-de-chaussée s'ouvriront sur cette rue. Un retrait formant un « joint creux urbain » articule anciens et nouveaux bâtiments. Bien que partageant l'usage du béton en façade, les écritures architecturales des deux parties se distinguent fortement pour remémorer l'histoire du lieu. À l'intérieur, le jeu des contrastes créera la surprise. Après avoir traversé des circulations traitées avec une grande sobriété et une présence constante de la lumière naturelle, le public découvre l'ambiance chaleureuse de la salle de 900 places aux diverses nuances de rouge et à l'architecture plus complexe. Son organisation avec plusieurs niveaux de passerelles techniques en périphérie du parterre, évoque une interprétation architectonique des salles à l'italienne qui ont marqué durablement la « mythologie » du théâtre. Là, il est question d'offrir un outil performant où le rapport scène/salle, les équipements scéno-techniques, et le traitement acoustique participent à la qualité de la représentation. Les sièges se trouvent tous sur un seul niveau de parterre en gradin. Les balcons traditionnels en forme de fer à cheval ont été transformés en une superposition d'anneaux. Ce langage architectural à l'identité forte, présente de multiples avantages acoustiques et scénographiques.



LA BILLETTERIE ET LA BOUTIQUE

Elles prennent place en façade sur le boulevard, entre le grand hall d'exposition et la Maison de la Culture. Séparées physiquement des halls des deux entités, elles communiquent toutefois avec eux, tout en permettant un contrôle visuel de l'activité dans l'espace d'expositions. Cette disposition très autonome permet d'ouvrir ce seul espace public en l'absence d'exposition ou lorsqu'elle est en cours de montage. Les spectateurs peuvent venir retirer leurs abonnements ou éventuellement acheter les ouvrages des auteurs présentés dans la programmation, sans que l'ensemble des locaux soit ouvert.

+ LE STUDIO DE RÉPÉTITION

Conçu comme une petite salle de spectacle, le studio est aménagé entre la zone publique et la zone professionnelle, au contact des loges et à proximité d'un accès technique par monte-charge. Le public intéressé par les répétitions souhaite découvrir « l'envers du décor » et, donc, accéder de préférence par l'entrée des artistes. Au même niveau que les foyers et la salle polyvalente, l'accès au studio peut se faire de manière aussi aisée depuis les espaces publics que depuis les circulations réservées aux artistes. Là encore, la possibilité de faire accéder le public par l'entrée des artistes permet de s'affranchir de l'ouverture du grand hall d'exposition.



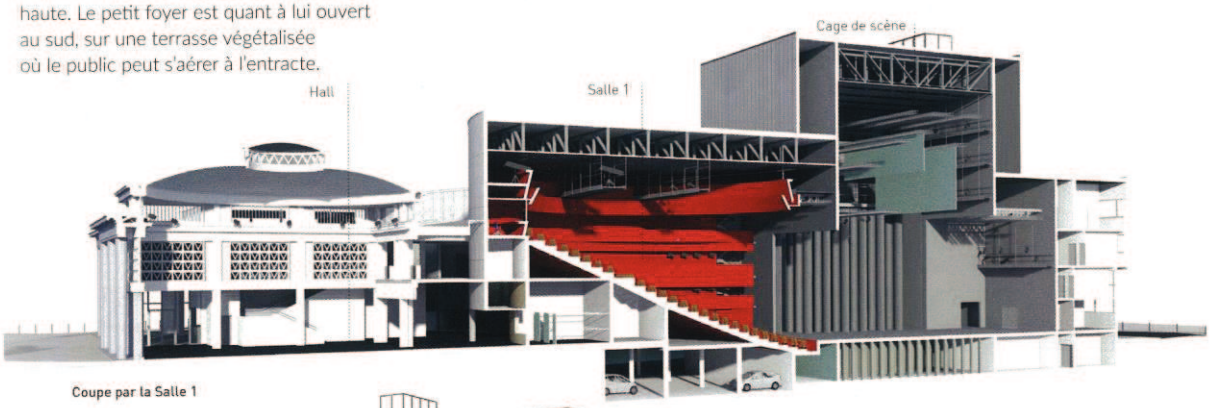
LES SALLES
DE 350 ET 900 PLACES

La salle de 350 places, comme celle de 900 places, est accessible au public à deux niveaux. Le niveau supérieur est aligné sur l'étage de l'ancienne gare routière où se situent également les foyers. Il correspond à la partie haute des gradins en position frontale. Une galerie longeant la rue Léo-Lagrange permet de moduler les accès du public comme ceux des artistes, selon la configuration de la salle. Par leurs dispositions, les deux salles de spectacles et le studio de répétition constituent les lieux de rencontre entre le public et les artistes. Les foyers ne sont pas spécifiquement associés à une salle de spectacles, mais sont accessibles tous deux, à l'étage, directement depuis le hall central. Le grand foyer bénéficie d'un emplacement privilégié, au-dessus de la brasserie, à l'angle du boulevard François-Mitterrand et de la rue Léo-Lagrange. La hauteur sous-plafond de sa partie centrale est augmentée pour former un large lanterneau laissant pénétrer la lumière. Ce même dispositif de lanterneau permet aussi de surélever le plafond et d'éclairer la salle polyvalente en partie haute. Le petit foyer est quant à lui ouvert au sud, sur une terrasse végétalisée où le public peut s'aérer à l'entracte.

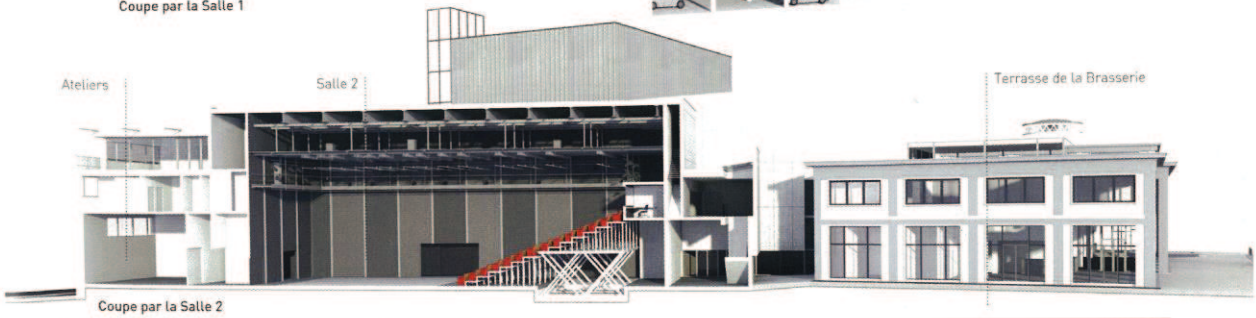


LA « SALLE DES PAS PERDUS »

Faisant partie de l'ancienne gare routière, la « salle des pas perdus » change de statut pour devenir à la fois hall d'exposition et espace pour l'équipement. Sa dimension monumentale et la qualité de son architecture, associées aux circulations verticales et aux galeries périphériques à l'étage, lui permettent de remplir ces deux fonctions. Comme cette salle n'accueille pas de postes de travail permanents, elle est moins chauffée que la billetterie et ne nécessite donc pas la mise en place d'un sas thermique. Sa perméabilité depuis la rue s'en trouve renforcée. Elle en est le prolongement naturel. Le lieu où l'on entre presque par hasard pour découvrir l'exposition en cours. Celui que l'on traverse à la hâte pour se rendre au spectacle, et où il est possible d'avoir la surprise de rencontrer les artistes. L'espace où l'on s'attarde avec des amis, où l'on discute à la sortie du spectacle avant de gagner la brasserie voisine.
Depuis ce vaste hall aux multiples fonctions, le public peut gagner directement les deux niveaux des salles de spectacles, les deux foyers, la salle polyvalente à l'étage et la brasserie au rez-de-chaussée.



Coupe par la Salle 1



Coupe par la Salle 2

Annexe 4 – Evolution du nombre d'abonnés et de spectateurs et origine géographique

Evolution du nombre d'abonnements au fil des saisons

	13/14	14/15	15/16	16/17
Nombre d'abonnés	4094	5183	5501	6435

	13/14	14/15	15/16	16/17
Abonnements à 4 spectacles	2444	3270	3415	3869
Abonnements à 7 spectacles	845	968	1170	1256
Abonnements à 10 spectacles et +	805	945	916	1310

Evolution du nombre de spectateurs au fil des saisons

	13/14	14/15	15/16	16/17
Nombre de spectateurs	39 095	49 119	49 620	60 641

Evolution du nombre de spectateurs de moins de 27 ans au fil des saisons

	13/14	14/15	15/16	16/17
Abonnés - 27 ans (hors scolaires)	591	676	705	928
Spectateurs - 27 ans (hors scolaires)	4732	6340	6280	7288
Abonnés scolaires	687	1048	966	1145
Spectateurs scolaires	4514	7633	7428	8387

Origine géographique des spectateurs

	13/14	14/15	15/16	16/17
Clermont intra-muros	16560	21111	20302	24711
Clermont Métropole	10874	12614	13589	16427
Puy-de-Dôme	7795	9725	11052	12395
Région Auvergne-Rhône-Alpes	1470	1645	1792	1964
Reste de la France	338	547	454	673
Etranger	41	12	9	18
Non Communiqué	2017	3465	2422	4453
TOTAL	39 095	49 119	49 620	60 156

Annexe 5 – Grilles des tarifs (saison 2016-2017 à saison 2019-2020)

Evolution des tarifs

	Tarifs 2016/2017	Tarifs 2017/2018	Proposition 2018/2019	Proposition 2019/2020
Abonnement 4 spectacles	22	22	22	24
Abonnement 7 spectacles	20	20	20	22
Abonnement 10 spectacles	18	18	18	20
Abonnement réduit	8	10	10	12
Abonnement scolaire		8	8	8
Tarif ami	18	au tarif de l'abo*	au tarif de l'abo*	au tarif de l'abo*
Tarif plein	28	28	28	30
Tarif réduit	24	24	24	26
Tarif particulier	14	14	14	16
Tarif spécial	10	12	12	14
Tarif scolaire	9	10	10	10

Tarif réduit : Groupes, CE, Cézam, abonnés autres structures
Tarif particulier : moins de 27 ans
Tarif spécial : intermittents, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA

* Pour l'abonnement réduit (moins de 27 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA), la place ami est au tarif unique de 18 €.

A partir de la saison 2017-2018, chaque formule d'abonnement bénéficiera de 2 places ami (aujourd'hui réservé à l'abonnement à 10 spectacles et +)

Annexe 6 – Budgets de 2017 à 2020

Budgets prévisionnels de 2017 à 2020

CHARGES	2017	%	2018	%	2019	%	2020	%
DIFFUSION Achat spectacles, défraiements, frais annexes: location, droit d'auteurs, transport…Actions de sensibilisation…	1 750 000	43,91%	1 800 000	42,60%	2 000 000	42,55%	2 000 000	41,32%
PRODUCTION Coproductions, création amateurs…	240 000	6,02%	200 000	4,73%	200 000	4,26%	220 000	4,55%
COMMUNICATION Graphisme, impression documents, réception accueil public et artistes, routage documents...	190 000	4,77%	200 000	4,73%	220 000	4,68%	220 000	4,55%
TOTAL CHARGES VARIABLES	**2 180 000**	54,7%	**2 200 000**	52,1%	**2 420 000**	51,5%	**2 440 000**	50,4%
SALAIRES Permanents administratifs, techniques, communication	990 000	24,84%	1 200 000	28,40%	1 400 000	29,79%	1 500 000	30,99%
FONCTIONNEMENT - frais généraux - fonctionnement bâtiment* - fonctionnement scénique* - maintenance petit matériel*	770 000	19,32%	780 000	18,46%	820 000 180 000 410000* 170000* 60000*	17,45%	830 000 190 000 410000* 170000* 60000*	17,15%
AUTRES CHARGES Dotations aux amortissements	45 000	1,13%	45 000	1,07%	60 000	1,28%	70 000	1,45%
TOTAL CHARGES FIXES	**1 805 000**	45,3%	**2 025 000**	47,9%	**2 280 000**	48,5%	**2 400 000**	49,6%
TOTAL	**3 985 000**	**100%**	**4 225 000**	100%	**4 700 000**	100%	**4 840 000**	100%

* Les coûts prévisionnels de fonctionnement et de maintenance, toujours à l'étude, ont été calculés sur la base d'éléments chiffrés fournis par les services techniques de la ville.

Budgets prévisionnels de 2017 à 2020

PRODUITS	2017	%	2018	%	2019	%	2020	%
Recettes propres	**963 000**	24,17%	**965 000**	22,84%	**1 025 000**	21,81%	**1 143 700**	23,63%
dont billetterie	960 000		960 000		1 000 000		1 100 000	
dont produits annexes	10 000		10 000		15 000		30 000	
dont coréalisation et vente de spectacles	15 000		17 000		32 000		40 000	
dont TVA	-22 000		-22 000		-22 000		-26 300	
Autres	**290 000**	7,28%	**288 000**	6,82%	**300 000**	6,38%	**320 000**	6,61%
ONDA	10 000		8 000		10 000		20 000	
mécénats et partenariats	280 000		280 000		290 000		300 000	
TOTAL RECETTES PROPRES	**1 253 000**	31,44%	**1 253 000**	29,66%	**1 325 000**	28,19%	**1 463 700**	30,24%
Subventions								
Ville de Clermont-Ferrand	1 477 000	37,06%	1 487 000	35,20%	1 550 000	32,98%	1 550 000	32,02%
Etat-DRAC Auvergne Rhône Alpes								
-Subvention de fonctionnement	733 000	18,39%	850 000	20,12%	1 000 000	21,28%	1 000 000	20,66%
-Partenariat lycées Théâtre et danse	32 300	0,81%	32 300	0,76%	32 300	0,69%	32 300	0,67%
-Actions Education Artistique Culturelle	9 500	0,24%	10 000	0,24%	10 000	0,21%	10 000	0,21%
-Lifting	15 000	0,38%	15 000	0,36%	15 000	0,32%	15 000	0,31%
Clermont Auvergne Métropole	162 500	4,08%	220 000	5,21%	320 000	6,81%	320 000	6,61%
Département du Puy-de-Dôme	90 000	2,26%	110 000	2,60%	150 000	3,19%	150 000	3,10%
Région Auvergne Rhône Alpes	250 000	6,27%	300 000	7,10%	350 000	7,45%	350 000	7,23%
(-Subventions TVA)	-55 300	-1,39%	-62 300	-1,47%	-71 000	-1,51%	-71 000	-1,47%
TOTAL SUBVENTIONS	**2 714 000**	68,11%	**2 962 000**	70,11%	**3 356 300**	71,41%	**3 356 300**	69,35%
Produits exceptionnels	18 000	0,45%	10 000	0,43%	18 700	0,44%	20 000	0,41%
TOTAL	**3 985 000**	**100%**	**4 225 000**	**100%**	**4 700 000**	**100%**	**4 840 000**	**100%**

Annexe 7 – Evolution de l'équipe

Prévision de l'évolution de l'équipe permanente de la Comédie de Clermont-Ferrand, scène nationale sur la période de 2017 à 2019

	2017	2018	2019
équipe de direction	directeur de la Comédie		
	administratrice		
équipe administration	comptable principale		
	comptable		
	secrétaire de direction		
	secrétaire comptable		
équipe technique	directeur technique		
	régisseur général		
	+ 1 régisseur général		
	régisseur scène	+ 1 régisseur scène	
	régisseur lumière		+ 1 régisseur lumière
	-		régisseur son
	habilleuse/accueil équipes/intendance générale		
	-		technicien de maintenance bâtiment
équipe de communication et de relations publiques	secrétaire générale		
	directrice de la communication		
	chargé de production et de diffusion		
	chargé du mécénat et des partenariats entreprises		
		webmaster	
	chargée des relations avec les publics		
	attachée aux relations publiques et médias		
	responsable de billetterie/web		
	hôtesse de billetterie/relations publiques		
	hôtesse de billetterie *		
	accueil et secrétariat de communication*		
TOTAL EQUIPE	**22**	**24**	**27**

A noter :

- Ne sont pas comptabilisés les vacataires à prévoir pour les contrôles et accueil du public. Toutefois ils sont comptabilisés dans les budgets prévisionnels remis.
- L'équipe technique est minimale pour le fonctionnement d'un tel équipement. Il aurait été nécessaire de prévoir un 2ème régisseur son et au minimum un cintrier pour le lieu.
- Pour le nettoyage du bâtiment ainsi que le gardiennage et la tenue du poste de sécurité nous envisageons de faire appel à des sociétés extérieures avec lesquelles nous négocierons des prestations. Seul un technicien de maintenance polyvalent est prévu dans l'équipe permanente de la Comédie.

Actuellement la ville emploie pour la Comédie :

* 2 postes permanents affectés Comédie en billetterie et en accueil-secrétariat de communication

Annexe 8 - Grille des indicateurs

Nature de l'activité	Moyenne des 3 dernières saisons	Prévisionnel Saison N+3	Réalisé Saison N + 3
L'activité artistique			
Programmation spectacle vivant			
Nombre de spectacles	32	32	
Nombre de représentations	92	138	
Dont provenant de compagnies régionales	3,5	4	
Dont hors les murs	1	1	
Dont séances scolaires	2	2	
Dont temps forts	0	2	
Dont spectacles jeune public	0	2	
Dont tout public/jeune public	5,5	5	
Dont théâtre	13	13	
Dont musique	5	5	
Dont danse	11	13	
Dont cirque	1	1	
Dont autre	1,5	0	
Programmation arts visuels			
Nombre d'expositions/jours d'ouverture	-	-	
Programmation cinéma			
Nombre de films	-	-	
Dont art et essai	-	-	
Dont recherche	-	-	
Dont patrimoine cinématographique	-	-	
Dont Europa cinéma	-	-	
Nombre de séances	-	-	
Soutien aux œuvres et aux artistes			
Budget global co-production + production	158500	220000	
Dont numéraire	150000	170000	
Nombre de journées artistes au travail	147	200	
dont artistes de la région	131	150	
Nombre de co-productions	6	8	
Dont artistes régionaux	2,5	3	
Apport budgétaire minimum par co-production	10000	10000	
Dont apport en industrie	500	1000	
Nombre de productions déléguées	1	4	
Dont artistes régionaux	1	1	
Nombre de représentations minimum à la SN	2	3	
Apport numéraire minimum par production	10000	10000	
Volume d'emplois permanents développés en une année (en ETP)	15,7	27	

Volume d'emplois intermittents développés en une année (en ETP)	4,8	6	
Soutien au milieu professionnel			
Nombre de formations destinées aux artistes	-	-	
Nombre de formations destinées aux professionnels de l'accompagnement de la création et de la diffusion	-	-	
Nombre de stagiaires en démarche de professionnalisation	-	-	
Le rapport aux publics et aux territoires			
Publics			
Fréquentation payante spectacle vivant	49087	60000	
Dont hors les murs	1000	1000	
Dont fréquentation de jeunes scolarisés	7829	8000	
Fréquentation payante cinéma	-	-	
Dont fréquentation jeunes scolarisés	-	-	
Nombre d'établissements partenaires	50	60	
Dont avec convention	5	6	
Nombre d'établissements partenaires dans le champ culturel	12	15	
Dont établissements de création et de diffusion	2	2	
Dont établissements enseignement supérieur	0	0	
Nombre d'établissements scolaires et universitaires partenaires	35	42	
Dont écoles	0	0	
Dont collèges	10	13	
Dont lycées	20	23	
Dont universités et enseignement supérieur	5	6	
Nombre d'options	2	2	
Nombre de classes culture	1	1	
Nombre de structures partenaires hors champ culturel et éducatif	6	10	
Dont santé	1	2	
Dont pénitentiaire	0	0	
Dont social	3	5	
Nombre de personnes différentes qui bénéficient des activités de la SN hors programmation	2400	2600	
Evaluation de la fréquentation non payante	2500	3000	
Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux	4500	6500	
Nombre de connexions au site internet/an			

Inscription territoriale			
Nombre de collectivités partenaires	6	15	
Dans l'agglo/communauté de communes	2	5	
Hors agglo/communauté de communes	1	10	
Partenariats internationaux	1	1	
L'organisation de la scène nationale			
Nombre de formations destinées aux personnels permanents	4	6	
Nombre de formations destinées aux artistes et techniciens	0	0	
Nombre de stagiaires en formation	2	2	
Nombre d'emplois aidés	1	1	
Nombre de personnes en contrat de professionnalisation	1	1	
Nombre de sessions de formation dans lesquelles le (la) directeur(rice) est intervenu(e)	1	1	
Nombre de sessions de formation dans lesquelles les cadres de directions sont intervenus	1	2	
Nombre de jours de participation du directeur à des instances extérieures	8	10	
Nombre de jours de participation des cadres de direction à des instances extérieures	15	20	

Pour L'Etat, Ministère de la Culture et de la Communication, Drac Auvergne-Rhône-Alpes
représenté Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Pour la Ville de Clermont-Ferrand
Le Maire

Pour le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
Le Président

Pour Clermont Auvergne Métropole
Le Président

Pour le Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Le Président

Pour la Comédie de Clermont-Ferrand
Le Président